



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES PARTICIPATIONS

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE ET
DE LA POLITIQUE FISCALE

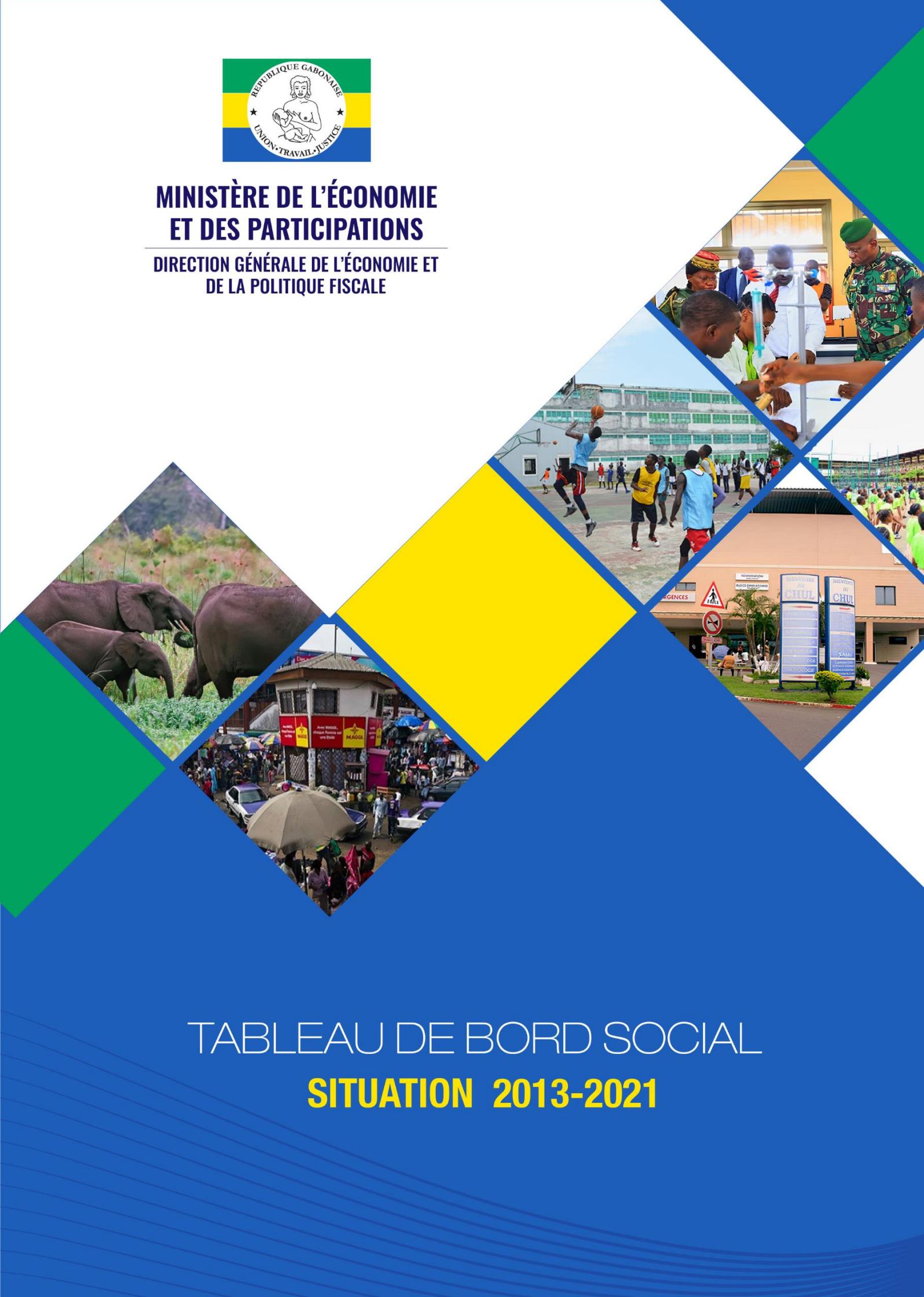


TABLEAU DE BORD SOCIAL **SITUATION 2013-2021**

Direction de la publication



**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES PARTICIPATIONS**

**DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE ET
DE LA POLITIQUE FISCALE**

Monsieur Mays MOUSSI
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES PARTICIPATIONS



**Monsieur Jean Baptiste
NGOLO ALLINI**
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE
L' ÉCONOMIE ET DE LA POLITIQUE
FISCALE



**Monsieur Lambert
OTO'O NGOUA**
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Avant propos

Le Tableau de Bord Social (TBS) est un document produit par la Direction Générale de l'Économie et de la Politique Fiscale (DGEFP).

Le TBS est un outil d'aide à la décision. Il a pour but de suivre chaque année des indicateurs sociaux à travers la collecte, le traitement et l'analyse des données à caractère social. L'évolution de la qualité de ces indicateurs renseigne sur l'incidence au plan social des politiques publiques mises en œuvre par le Gouvernement.

En dépit des difficultés d'accès aux données statistiques rencontrées auprès de nombreuses administrations sectorielles ressources, le présent numéro passe en revue les secteurs ci-après :

- ✓ Démographie-Economie ;
- ✓ Santé et nutrition ;
- ✓ Groupes vulnérables ;
- ✓ Education ;
- ✓ Formation professionnelle ;
- ✓ Habitat et Logement ;
- ✓ Monde rural.

Pour ce numéro, l'ensemble des informations communiquées résulte de l'enquête réalisée en 2023 et des efforts continus de collecte de données enregistrés au titre de la période 2013- 2021.

Compte tenu de l'étendue importante de la période sous-revue (9 années), le présent numéro connaît des insuffisances sur les performances de la collecte et la fiabilité des données. Ainsi, du fait des faiblesses observées en matière de centralisation et de conservation des données, la période d'analyse varie entre les différents secteurs et sous-secteurs, pour adapter l'analyse à la disponibilité des données exploitables.



Remerciements

La Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale exprime sa profonde gratitude aux interlocuteurs et toutes les personnes ressources pour leur contribution à la réalisation de ce document analytique. Elle formule également ses remerciements à l'endroit de tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à l'élaboration de cette publication. Par ailleurs, la Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale espère que ce Tableau de Bord Social répondra aux attentes des lecteurs et constituera un instrument d'appréciation et d'amélioration des politiques sociales inscrites dans les programmes de développement du pays. Nous formulons le vœu de voir s'améliorer progressivement la disponibilité des données statistiques au sein des administrations sectorielles, en vue de mieux éclairer les décideurs sur les performances du Gabon dans les domaines sociaux.



SIGLES ET ABREVIATIONS

A

ANUTTC : Agence Nationale de l'Urbanisme, du Travaux Topographiques et du Cadastre
APD : Aide Publique au Développement
AFD : Agence Française de Développement
ARCEP : Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de Postes
ASSEF : Annuaire Statistique du Secteur de l'Education et de la Formation

B

BEP : Brevet d'Etudes Professionnelles
BEPC : Brevet d'Etudes du Premier Cycle
BIT : Bureau International du Travail
BSUC : Brigades Spéciales d'Urbanisme et de la Construction
BTP : Bâtiments et Travaux Publics
BTS : Brevet de Technicien Supérieur

C

CAISTAB : Caisse de Stabilisation et de Péréquation
CDD : Contrat à Durée Déterminée
CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle
CEPE : Certificat d'Etude Primaire et Elémentaire
CFPP : Centre de Formation Professionnel et de Perfectionnement
CHR : Centre Hospitalier Régional
CHU : Centre Hospitalier Universitaire
CIADFOR : Centre Inter Africain de Développement et de Formation
CIRMF : Centre International de Recherches Médicales de Franceville
CNAMGS : Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale
CNEFOR : Conseil National de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche
CNSS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale
COSP : Cellule d'Observation de la Santé Publique
CRUP : Centre Reconnu d'Utilité Publique
CTA : Centre de Traitement Ambulatoire
CIMGABON : Ciment du Gabon

C

DAP : Direction d'Académie Provinciale
DEP : Direction de l'Enseignement Primaire
DEPP : Direction de l'Enseignement Pré-Primaire
DGA : Direction Générale de l'Agriculture
DGAT : Direction Générale de l'Administration du Territoire
DGEPF : Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale
DGFP : Direction Générale de la Formation Professionnelle
DGPA : Direction Générale Pêche et Aquaculture
DGPC : Direction Générale de la Protection Civile
DGS : Direction Générale de la Statistique
DPI : Direction des Pêches Industrielles
DRS : Direction Régionale de Santé
DSCR : Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté

SIGLES ET ABREVIATIONS

D

DZA : Direction de Zone Académique

E

EGEP : Enquête Gabonaise sur l'Evaluation de la Pauvreté

ENEDA : Ecole Nationale pour Enfants Déficients Auditifs

ENSET : Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique

G

GEF : Gabonais Economiquement Faible

GRADE1 : Grade supérieur

GRADE2 : Grade inférieur

GWhs : Gigawatt heures

H

HTA/BT : Haute Tension/ Basse Tension

I

IDH : Indice de Développement Humain

IHPC : Indice Harmonisé des Prix à la Consommation

IST : Infections Sexuellement Transmissibles

J

JECCA : Jeunes Entrepreneurs Café-Cacao

K

KM : Kilomètres

M

MEN : Ministère de l'Education Nationale

MST : Maladie Sexuellement Transmissible

MT : Moyenne Tension

O

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONH : Office National de l'Habitat

SIGLES ET ABREVIATIONS

P

PASAC : Programme Agricole de Sécurité Alimentaire
PASBMIR : Projet d'Accès aux Services de Base en milieux Rural
PAT : Plan d'Accélération de la Transformation
PEV : Programme Elargi de Vaccination
PIAEPAL : Programme Intégré pour l'Alimentation en Eau Potable et Assainissement de Libreville
PIB : Produit Intérieur Brut
PNDS : Plan Nationale de Développement Sanitaire
PNLP : Plan National de Lutte contre le Paludisme
PNPE : Pôle National de la Promotion de l'Emploi
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
PVH : Personnes Vivant avec un Handicap

R

RGPL : Recensement Général de la Population et du Logement

S

SDAU : Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme
SEEG : Société d'Energie et d'Eau du Gabon
SGAEI : Société Gabonaise d'Aménagement et d'Equipement Immobilier
SIG : Société Immobilière du Gabon
SNI : Société Nationale Immobilière

T

TBA : Taux Brut d'Activité
TBM : Taux Brut de Mortalité
TBS : Tableau de Bord Social
TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

U

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education
UNICEF : Fonds de Nations Unies pour l'enfance

V

VIP : Vaccin Inactif contre la Polio

TABLE DES MATIÈRES

RESUME EXECUTIF	10
SECTION 1 : DEMOGRAPHIE-ECONOMIE	13
I.1. DEMOGRAPHIE	13
I.1.1. La population	13
I.1.2. Les milieux de résidence	14
I.1.3. Le taux de masculinité	14
I.1.4. L'Indice de Développement Humain	14
I.2. ECONOMIE	15
I.2.1. La structure du PIB	15
I.2.2. Le salaire moyen dans la fonction publique	15
I.2.3. L'inflation	16
I.2.4. L'Emploi et le chômage	16
I.2.4.1. Demande d'emploi	16
I.2.4.2. Le Chômage	18
I.2.4.2.1. La population active	18
I.2.4.2.2. Le taux de chômage des 16-65 ans	18
SECTION 2 : SANTE ET NUTRITION	20
II.1. ORGANISATION DU SYSTEME DE LA SANTE	20
II.2. LES INDICATEURS DE SANTE	21
II.2.1. Les indicateurs de l'état de santé	21
II.2.1.1. Le Taux Brut de Mortalité (TBM)	21
II.2.1.2. La mortalité des enfants	21
II.2.2. Les indicateurs démographiques	21
I.2.2.1. La pyramide des âges	21
I.2.2.2. Le Taux Brut de Natalité (TBN)	21
II.2.2.3. L'Espérance de vie à la naissance	22
II.2.3. Les indicateurs de couverture de santé	22
II.2.3.1. Les soins prénataux	22
II.2.3.2. Les accouchements et les activités de la maternité	22
II.2.3.3. Les infrastructures sanitaires	23
II.2.3.4. Le SAMU SOCIAL	24
II.2.3.5. La vaccination	24
II.2.3.6. La couverture par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale	24
II.2.3.7. Le personnel de santé dans le secteur public	25
II.3. LE FINANCEMENT DE LA SANTE	25
SECTION 3 : GROUPES VULNERABLES	27
III.1. LES PERSONNES HANDICAPEES	27
SECTION 4 : HABITAT	30
IV.1. LE LOGEMENT	30
IV.1.1. La situation du logement	30
IV.1.2. Les demandes de régularisations et types d'attributions foncières	30
IV.2. L'ASSAINISSEMENT	31
La collecte des ordures	31

IV.3. INDICATEURS DE CONFORT	31
IV.3.1. L'accès à l'eau potable	31
IV.3.1.1 L'accès à l'eau en milieu urbain	31
IV.3.1.2. L'hydraulique villageoise	33
IV.3.2. L'accès à l'électricité	33
IV.3.3. L'accès aux télécommunications	34
SECTION 5 : EDUCATION	36
V.1. L'ENSEIGNEMENT PRE-PRIMAIRE	36
V.1.1. Les effectifs des élèves	36
V.1.2. Les effectifs des enseignants	36
V.1.3. Le nombre de salles de classe	37
V.1.4. Le Taux Brut de Scolarisation	37
V.1.5. Les ratios	37
V.2. L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	37
V.2.1. Les effectifs des élèves	38
V.2.2. Les effectifs des enseignants	38
V.2.3. Le nombre de salles de classe	39
V.2.4. Le Taux Brut de Scolarisation	39
V.2.5. Le ratio élèves/enseignant	39
V.2.6. Le ratio élèves/salle de classe	40
V.3. L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	40
V.3.1. L'enseignement secondaire général	40
V.3.1.1. Le nombre d'élèves	40
V.3.1.2. Le nombre d'enseignants	41
V.3.1.3. Le nombre de salles de classe	41
V.3.1.4. Le ratio élèves/enseignant	42
V.3.1.5. Le ratio Elèves/salle de classe	42
V.3.2. L'enseignement secondaire technique	42
V.3.2.1. Le nombre d'élèves	43
V.3.2.2. Le nombre d'enseignants	43
V.3.2.3. Le nombre de salles de classe	44
V.3.2.4. Le ratio Elèves/Enseignant	44
V.3.2.5. Le ratio Elèves/Salle de classe	44
V.4. RESULTATS AUX EXAMENS	45
V.4.1. Résultats du CEP	45
V.4.2. Résultats du BEPC	45
V.4.3. Résultats du Baccalauréat	45
SECTION 6 : FORMATION PROFESSIONNELLE	47
VI.1. LES STRUCTURES	47
VI.2. LE PERSONNEL ENSEIGNANT	47
VI.3. L'EFFECTIF PAR SPECIALITE	48
VI.4. LE BUDGET	49
SECTION 7 : MONDE RURAL	51
VII.1. LA POPULATION RURALE	51
VII.2. LA PAUVRETE EN MILIEU RURAL	51
VII.3. LES ACTIVITES ECONOMIQUES	51
VII.3.1. L'agriculture	51
VII.3.1.1. Les cultures vivrières	51
VII.3.1.2. Les cultures de rente	52
VII.3.1.2.1. Les achats de cacao	55
VII.3.1.2.2. Les achats de café	53
VII.3.1.2.3. Les revenus des planteurs	53
VII.3.2. La pêche	54
COMITE DE RELECTURE	55
EQUIPE DE REDACTION	55

Résumé Exécutif

Démographie-Économie

Sur la période 2013-2021, la population gabonaise est passée de 1 811 079 à 2 253 716 habitants avec une croissance moyenne de 3% par an. Elle est essentiellement concentrée dans les principales grandes villes avec un taux d'urbanisation de 88,9% en 2021 contre 87,1% en 2013.

Sur le plan économique, la croissance moyenne du PIB est de 2,3%, tirée par le secteur hors-pétrole (+2,9%). Le taux d'inflation est faible en début et en fin de période, soit 1,1% en 2021 contre 0,5% en 2013. Toutefois, en 2014 et 2018, ces taux ont augmenté à 4,7% et 4,8% respectivement, en raison de l'augmentation des prix des denrées alimentaires de consommation courante.

En 2013, le taux de chômage est relativement élevé (16,5%) et touche plus les femmes (22,1%) que les hommes (13,1%). Il est plus élevé en milieu urbain (16,6) qu'en milieu rural (13,1%).

De 2013 à 2021, l'Indice de Développement Humain (IDH) est passé de 0,679 à 0,706. Cette amélioration résulte des efforts réalisés par l'Etat en matière d'éducation et de santé. On note néanmoins, une quasi-stagnation de cet indicateur sur les cinq dernières années (2017-2021), traduisant un tassement des dépenses sociales en capital.

Santé et Nutrition

En matière de santé, le Gabon a réalisé des progrès sur la période 2013-2021 grâce à la mise en place d'infrastructures sanitaires de nouvelle génération, notamment le SAMU SOCIAL destiné particulièrement aux populations vulnérables.

Toutefois, ces efforts demeurent essentiellement concentrés sur le Grand Libreville et les autres principales villes du pays.

De même, l'optimisation de la prise en charge totale des Gabonais Economiquement Faibles (GEF) par le biais de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) a permis d'améliorer l'espérance de vie à la naissance, et ce, malgré la crise sanitaire due au corona virus. De manière générale, l'espérance de vie à la naissance est de 63,4 ans. Celle-ci était plus élevée chez les femmes que chez les hommes en 2013. La pyramide des âges révèle une population jeune.

Economiquement Faibles (GEF) par le biais de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) a permis d'améliorer l'espérance de vie à la naissance, et ce, malgré la crise sanitaire due au corona virus. De manière générale, l'espérance de vie à la naissance est de 63,4 ans. Celle-ci était plus élevée chez les femmes que chez les hommes en 2013. La pyramide des âges révèle une population jeune.

Groupes vulnérables

Les données collectées pour certaines catégories de groupes vulnérables étant parcellaires ou absentes dans certains cas, seules les personnes handicapées dont les données sont issues du RGPL 2013 ont été analysées. Ainsi, 37 789 Personnes Vivant avec un Handicap (PVH) ont été dénombrées en 2013, soit 2,2% de la population dont la moitié est constituée des femmes. Les trois quarts des PVH (28 000) résident en milieu urbain.

Habitat et Logement

On note une insuffisance de l'offre de logements décents, qui se traduit par un déficit en logements estimé à 225 000 en 2019. La situation de l'assainissement, à travers la collecte des ordures ménagères dans les principales villes du pays et particulièrement à Libreville, demeure préoccupante.

L'accès à l'eau potable est problématique, que ce soit en zones urbaines ou dans les zones rurales où l'action sur le terrain de l'hydraulique villageoise est un défi pour le gouvernement, malgré le soutien de la Banque Mondiale, depuis 2021, dans le cadre du Projet d'Accès aux Services de Base en Milieu Rural (PASBMIR).

S'agissant de l'électricité, le nombre total d'abonnés s'est renforcé progressivement sur la période.

Le volet télécommunication présente des indicateurs en nette évolution ces dernières années, essentiellement la téléphonie mobile qui connaît une augmentation de 3,6% du nombre d'abonnés, passant de 2 947 430 en 2013 à 3 052 665 en 2021.

Education

Malgré les dispositions législatives pour une éducation pour tous et sans discrimination de sexe, on constate que les garçons sont plus nombreux que les filles ; quel que soit le niveau d'enseignement (pré-primaire et primaire. Le constat demeure le même au niveau du personnel enseignant au primaire où les hommes sont les plus nombreux. Dans le pré-primaire, ce sont les femmes qui sont plus nombreuses que les hommes. Sur la période 2013-2021, le nombre d'enseignants du primaire, à la fois du public et du privé, connaît une augmentation. En revanche, une baisse de 3,9% est observée au niveau de l'enseignement confessionnel.

Les résultats aux examens connaissent, dans l'ensemble, des améliorations avec des taux de réussite au BEPC qui passent de 53,8 à 58,8% entre 2019 et 2020. Le Taux Brut de Scolarisation demeure également élevé au cours de la période 2019-2021.

Le ratio élèves/enseignant au Primaire et au Pré-primaire évolue en dents de scie et reste en dessous ou avoisine la Norme Nationale.

Formation Professionnelle

Au Gabon, entre 2014 et 2020, environ 6000 stagiaires ont été formés. Il convient de noter qu'au niveau national, chaque Centre de Formation est représenté par deux secteurs (Tertiaire et Secondaire). Le Centre Professionnel de NKEMBO et le CIAFOR n'abritent que le secteur secondaire. De manière générale, au niveau des stagiaires inscrits, les filles prédominent sur le secteur tertiaire, contrairement au secteur secondaire.

Secteur Monde Rural

En moyenne, 12,2% de la population vit en milieu rural. Celle-ci, en constant déclin, est passée de 12,9% en 2013 à 11,1% en 2021. De même, environ 59,5% de la population rurale vit dans la pauvreté, contre 29,4 % dans les zones urbaines (21,2% à Libreville et à Port-Gentil et 38,2% dans les autres centres urbains).

Cependant, sur le plan productif, excepté le segment pêche, les réalisations des segments culture vivrière et culture de rente sont marquées par une tendance à la hausse sur la période.

S'agissant des cultures de rente, les revenus des planteurs sur la période 2014-2021 sont en augmentation en lien avec l'accroissement de la production du cacao de grade 1 d'une part, et au relèvement du prix du kilogramme du café, d'autre part.

Démographie & Économie



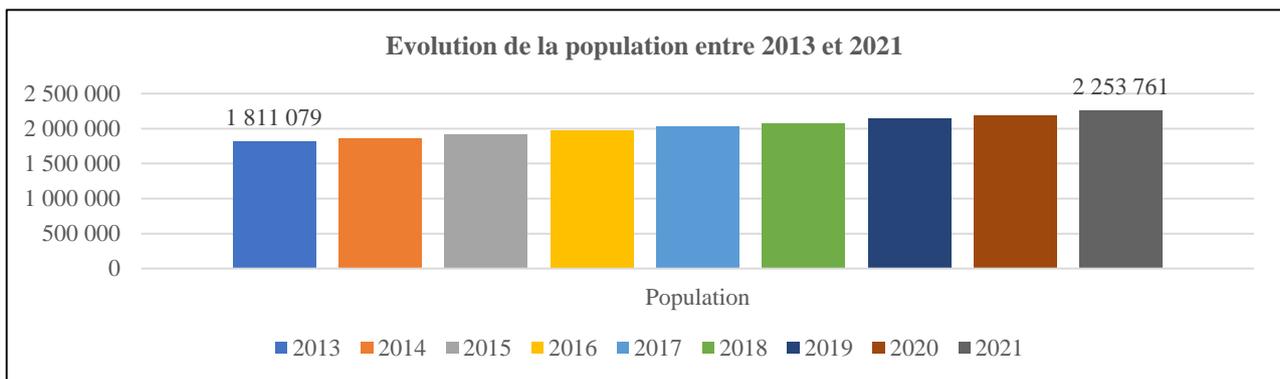
I.1. DEMOGRAPHIE

Le Gabon, situé en Afrique Centrale, est un pays avec un climat équatorial d'une superficie de 267 667 km². Il est recouvert à 80% de forêt avec une grande variété d'essences de bois (plus de 400) dont la plus importante au niveau économique est l'Okoumé. La température moyenne annuelle varie entre 22 et 32 degrés Celsius.

Selon les résultats du Recensement Général de la Population et du Logement (RGPL) de 2013, la population totale du Gabon est de 1 811 079 habitants en 2013. Elle se concentre principalement dans les grandes villes, notamment Libreville la capitale, Franceville, Oyem et Port-Gentil.

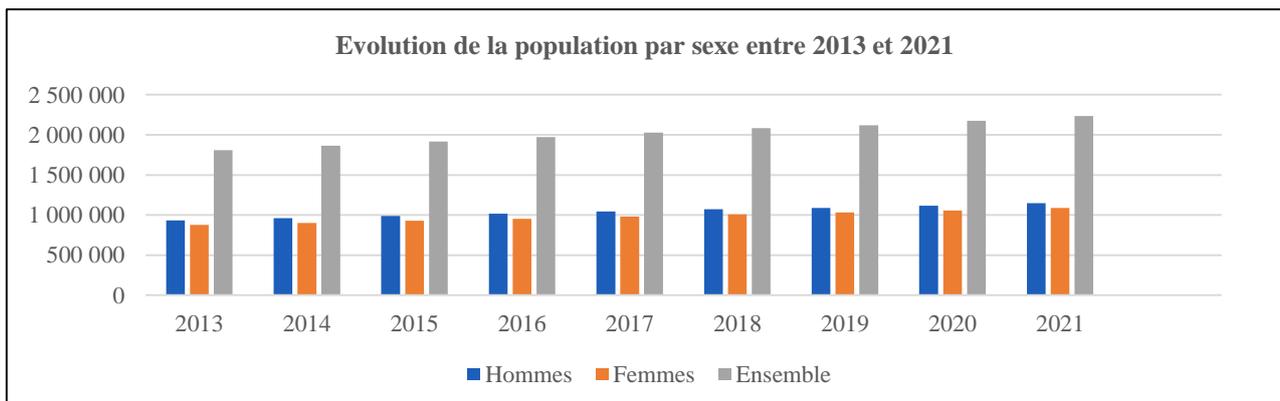
I.1.1. La population

Les projections de la population gabonaise montrent une croissance démographique de 24,4% entre 2013 et 2021, passant de 1 811 079 à 2 253 761 habitants, soit une croissance moyenne de 3% par an.



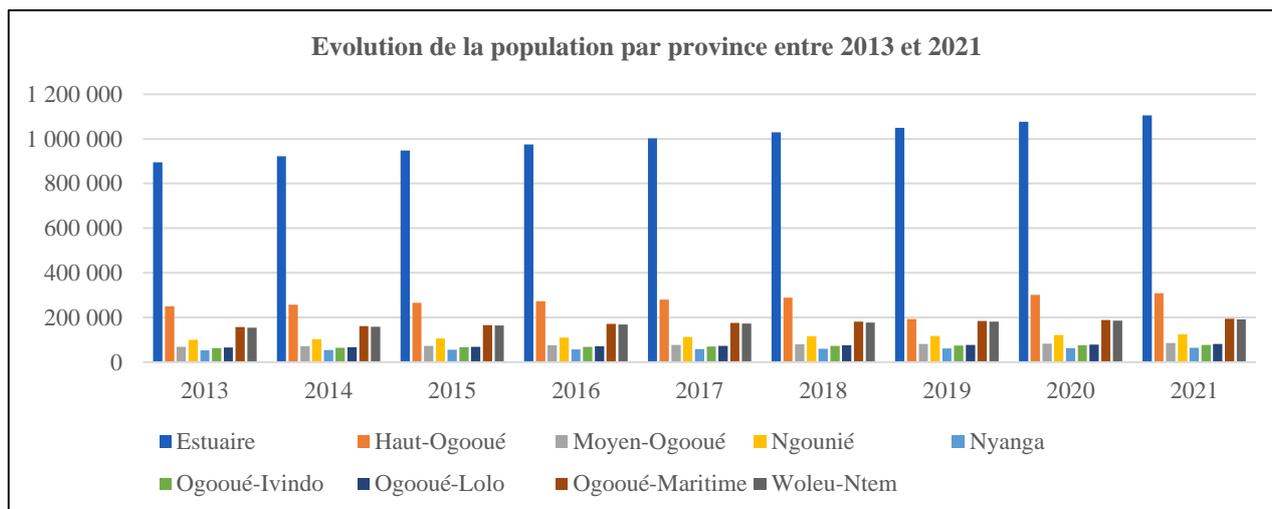
Source : DGS

Sur la base de ces estimations, les hommes seraient plus nombreux que les femmes. L'immigration de travail, qui concerne en majorité les hommes, serait l'un des facteurs de cette évolution.



Source : DGS

Les provinces les plus peuplées sur la période sous-revue seraient l'Estuaire, le Haut-Ogooué, l'Ogooué-Maritime, le Woleu-Ntem et la Ngounié. La concentration des activités économiques dans ces provinces expliquerait leur taux élevé de peuplement par rapport aux autres régions.



Source : DGS

I.1.2. Les milieux de résidence

La population gabonaise serait très urbanisée avec un taux estimé à 88,9% en 2021. En effet, entre 2013 et 2021, le taux d'urbanisation augmenterait de près de 2 points. Cette évolution traduit les effets du processus continu d'exode rural.

Evolution de la population selon le milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble	% population urbaine
2013	1 577 646	233 433	1 811 079	87,1
2014	1 628 324	235 162	1 863 486	87,4
2015	1 679 745	237 077	1 916 822	87,6
2016	1 731 949	239 199	1 971 148	87,9
2017	1 784 726	241 509	2 026 235	88,1
2018	1 838 125	244 014	2 082 139	88,3
2019	1 892 355	246 447	2 138 802	88,4
2020	1 947 209	248 770	2 195 979	88,6
2021	2 002 753	251 008	2 253 761	88,9

Source : DGS

I.1.3. Le taux de masculinité

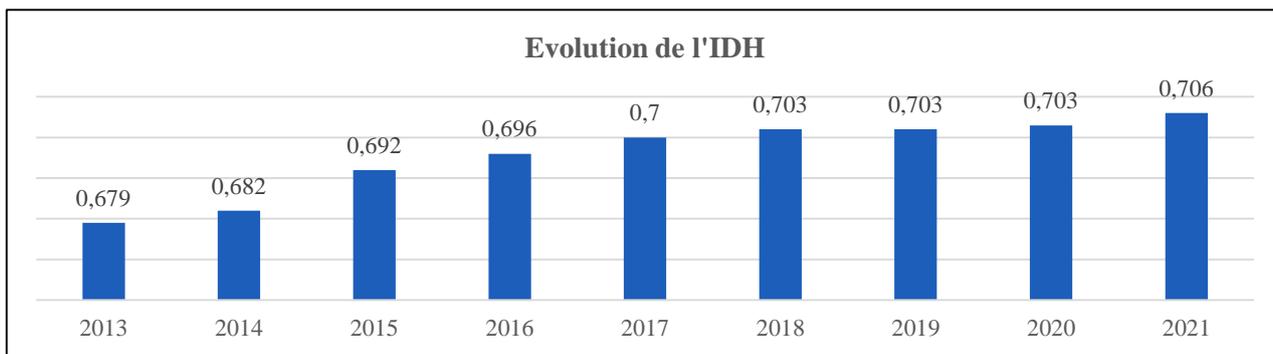
En 2013, le taux de masculinité est de 106%, à partir de 2014, il est resté stable à 105%, soit 105 hommes pour 100 femmes.

I.1.4. L'Indice de Développement Humain

Selon la classification du PNUD, le Gabon fait partie de la catégorie « Développement humain élevé ». En effet, sur la période 2013-2021, l'Indice de Développement Humain (IDH) est passé de 0,679 à 0,706. Cette amélioration résulte des efforts réalisés par l'Etat en matière d'éducation et de santé.

Malgré ces progrès notables, on enregistre une quasi-stagnation sur les cinq dernières années (2017-2021) traduisant un recul de l'effort d'investissement dans les domaines sociaux, en lien avec les ajustements budgétaires dictés par la crise pétrolière.

Ainsi en 2021, le Gabon occupe le 112ème rang sur les 191 pays évalués. Au niveau de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), il occupe la première place, suivi du Cameroun (0,576) et du Congo (0,571).



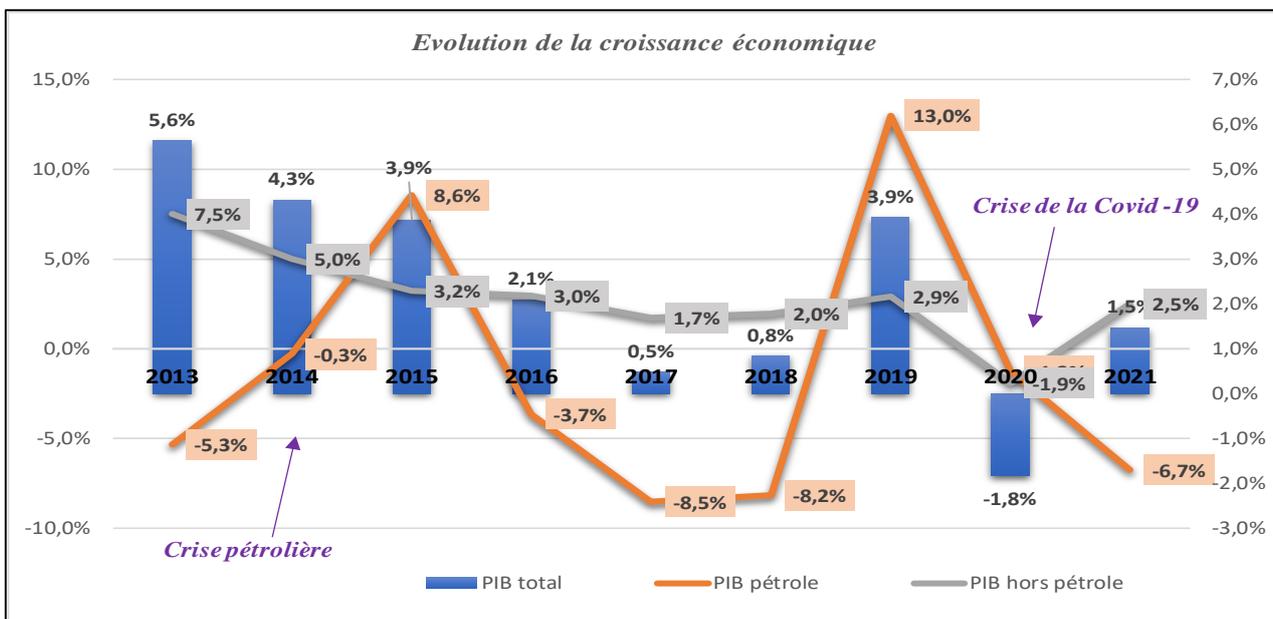
Source : PNUD

I.2. ECONOMIE

I.2.1. La structure du PIB

Sur la période 2013-2021, la croissance moyenne du PIB est de 2,3%, tirée par le secteur hors-pétrole (+2,9%), malgré le repli de la production pétrolière (-1,4%) et la baisse des prix de l'or noir (2015-2016). Ces performances s'expliquent principalement par la bonne tenue des branches minière, sylvicole et agricole.

Néanmoins en fin de période (2020-2021), cette dynamique de croissance a été remise en cause par la crise de la COVID-19 qui s'est traduite par une récession de l'activité économique nationale à -1,8% en 2020, suivie d'une légère reprise en 2021 de 1,5%.



Source : PNUD

I.2.2. Le salaire moyen dans la fonction publique

En l'absence de données permettant de calculer l'indice de Gini qui évalue le niveau d'inégalité, une estimation du salaire moyen a été faite à partir de la masse salariale.

De 2013 à 2021, la masse salariale a connu une évolution erratique en raison des mesures prises par le Gouvernement notamment, le gel des recrutements pour faire face à la crise, puis les régularisations des situations administratives (le changement de statuts des agents en présalaires ainsi que le recrutement des diplômés des grandes écoles). Ainsi, entre 2013 et 2021, la masse salariale a progressé de 28,4%, soit +3,3% en moyenne par an.

Sur la même période, les effectifs globaux de la Fonction publique ont progressé de 6,5%. Ce taux progresse en moyenne de 0,6% par an.

Par conséquent, compte tenu de l'évolution plus rapide de la masse salariale par rapport aux effectifs observés, le salaire moyen estimé dans la Fonction publique a connu une augmentation de 20,6% entre 2013 et 2021.

Salaire moyen dans la Fonction publique gabonaise de 2013 à 2021

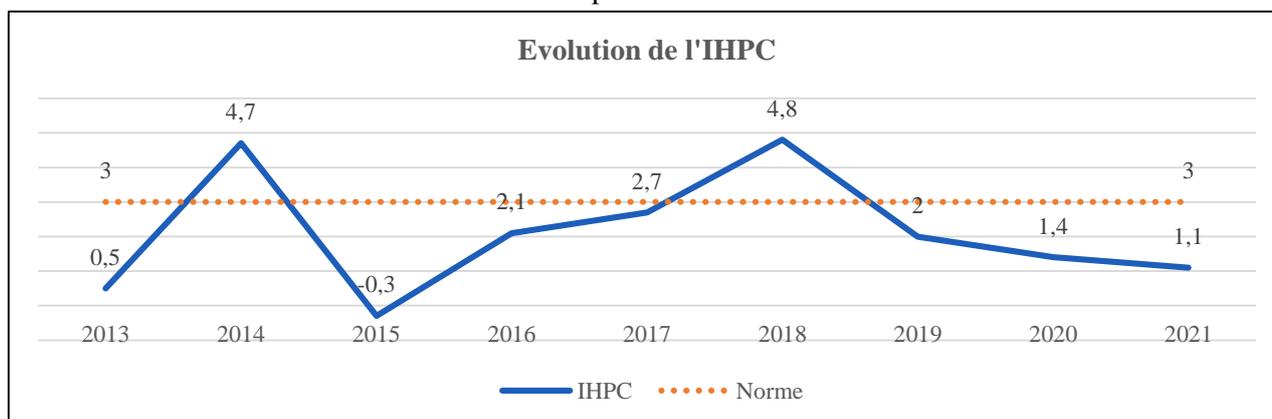
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Var 2021/2013
Masse salariale (en Mds de FCFA)	489,6	518,9	562,9	646,6	650,2	642,2	626,5	627,9	628,5	28,4%
Effectifs Fonction publique	81 888	86 555	87 075	85 697	87 638	85 610	84 783	84 168	87 176	6,5%
Salaire moyen annuel (en FCFA)	5 978 898	5 995 032	6 464 542	7 545 188	7 419 156	7 501 460	7 389 453	7 460 080	7 209 553	20,6%
Salaire moyen mensuel (en FCFA)	498 242	499 586	538 712	628 766	618 263	625 122	615 788	621 673	600 796	20,6%

Source : DGCPT, DGBFiP

I.2.3. L'inflation

L'inflation, mesurée par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), a affiché un taux de 1,1% en 2021 contre 0,5% en 2013. Toutefois, en 2014 et 2018, le Gabon a enregistré des taux d'inflation élevés respectivement de 4,7% et 4,8%. Cette résurgence des tensions inflationnistes s'explique principalement par l'accroissement des prix de l'ensemble des postes, en particulier : les denrées alimentaires de consommation courante, suite notamment à l'augmentation des prix internationaux (indice FAO) et des coûts de l'énergie ; les transports, en raison de la hausse du prix des carburants à la pompe et, le logement du fait du renchérissement du coût de l'énergie. En 2015, pour la première fois, le pays a connu une déflation à -0,3% liée principalement à la baisse des prix des postes orientées à la hausse en 2014.

Après 2018, le retour progressif à une inflation faible résulte de l'atténuation des tensions inflationnistes sur les produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+1,3% contre +1,9%), des transports (+2,5% contre +2,2%), des communications (+0,3% contre +3,5%). Tout ceci résulte de la mise en œuvre des mesures de lutte contre la vie chère et de la libéralisation des prix du carburant.



Source : DGS

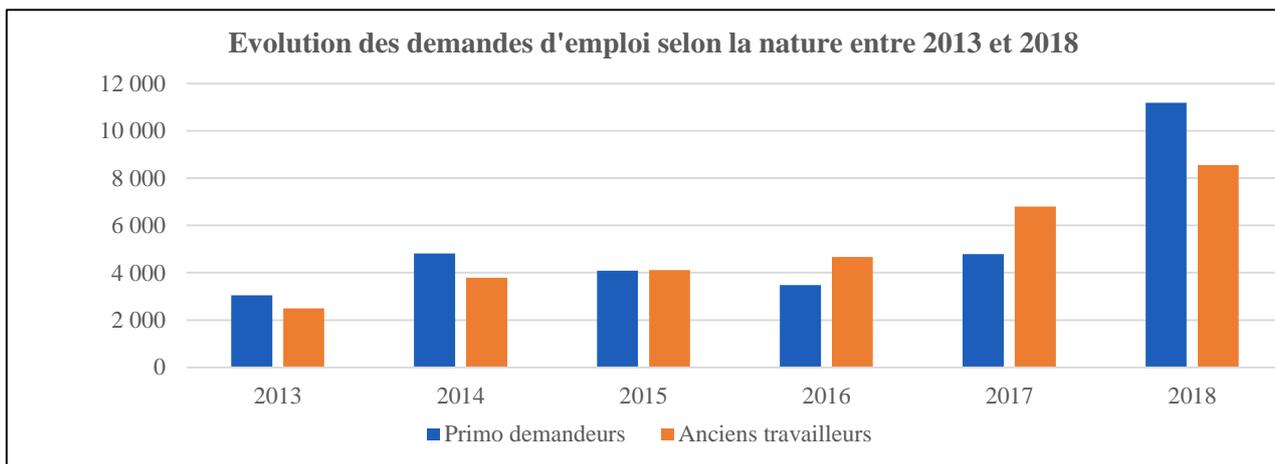
I.2.4. L'Emploi et le chômage

I.2.4.1. Demande d'emploi

Les données analysées proviennent essentiellement du Pôle National de Promotion de l'Emploi (PNPE) et ne couvrent pas le territoire national.

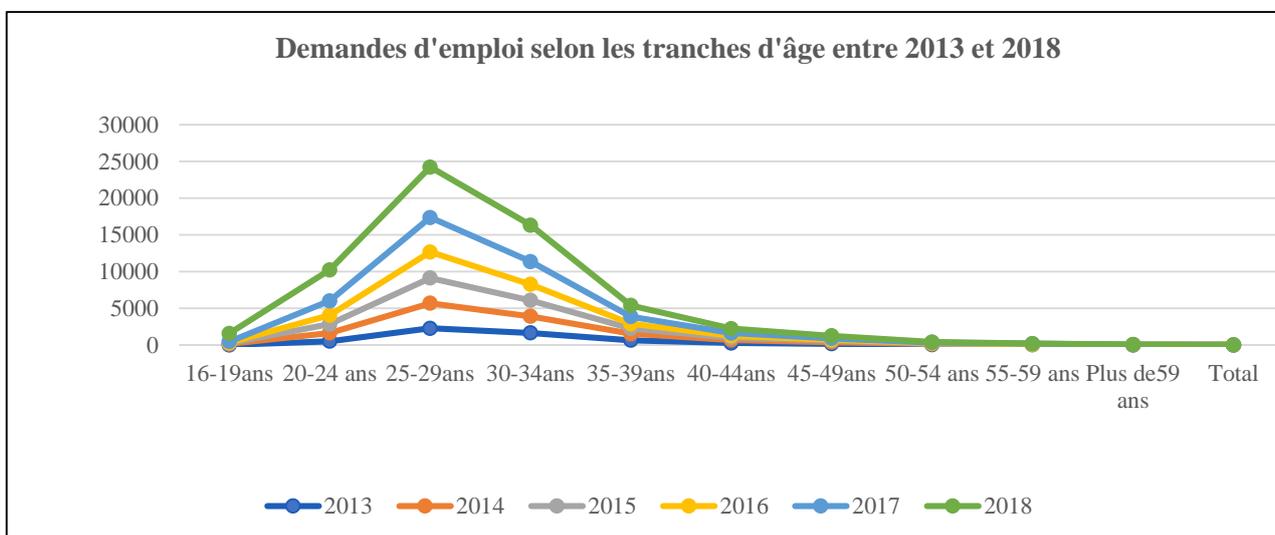
Entre 2013 et 2018, les demandes d'emploi ont fortement augmenté aussi bien pour les primo-demandeurs (passant de 3 045 à 11 197) que pour les anciens travailleurs (2 492 à 8 560). Le pic des demandes d'emploi constaté en 2017 et 2018 est la résultante du projet PRODECE qui débute en janvier 2017 et se poursuit jusqu'en 2021. Ce projet, mis en place par l'Etat avec l'appui de la Banque Mondiale, avait pour objectif, en autres, l'employabilité des jeunes.

¹L'IHPC de 2013 à 2019 couvre uniquement la zone de Libreville, Akanda et Owendo. A partir de 2020, il couvre l'ensemble du territoire national.



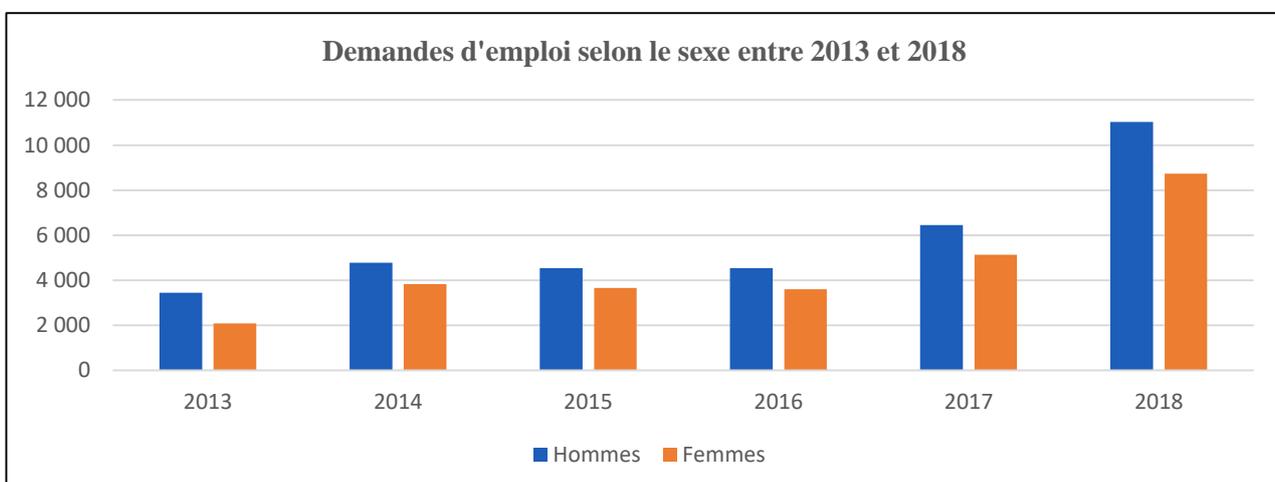
Source : PNPE

Entre 2013 et 2018, les demandes d'emploi proviennent majoritairement des personnes âgées de 25-29 ans, constituant des primo-demandeurs. Ces demandes baissent en fonction de l'âge.



Source : PNPE

Sur la période sous-revue, les demandeurs d'emploi inscrits au PNPE sont majoritairement des hommes (55,8%) par rapport aux femmes (44,2%). En effet, entre 2013 et 2021, les inscriptions des hommes ont explosé passant de 3 450 en 2013 à 11 026 en 2018. Il en est de même pour les femmes dont les demandes ont fortement progressé de 2 087 en 2013 à 8 731 en 2018.



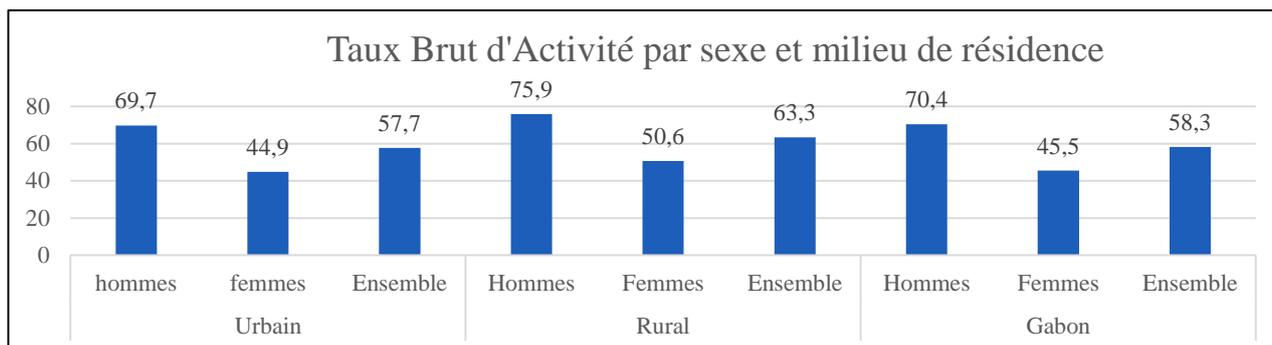
Source : PNPE

I.2.4.2. Le Chômage

La question du chômage est analysée à partir des données du RGPL de 2013, en l'absence des données sur le reste de la période.

I.2.4.2.1. La population active

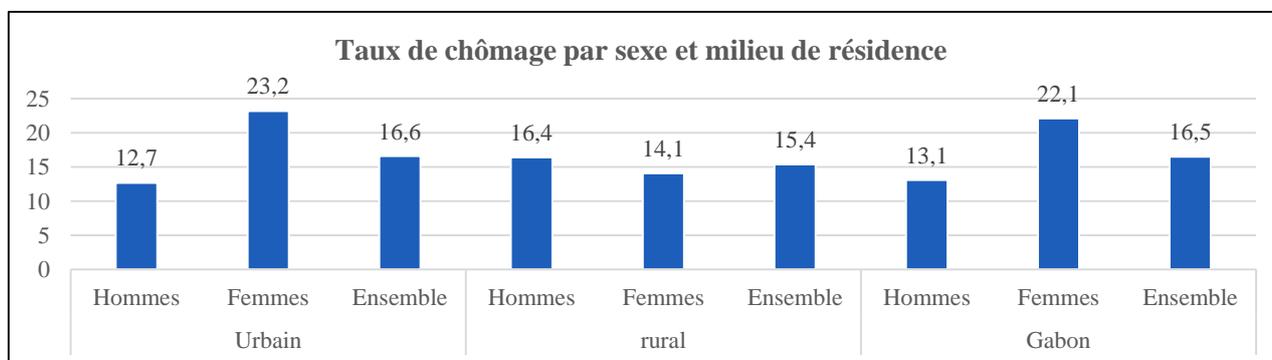
La population active du Gabon en 2013 comprend 1 031 521 personnes en âge de travailler dont l'âge varie entre 16 et 65 ans. Le Taux Brut d'Activité (TBA) du pays, relativement faible, est de 58,3%. La participation au marché du travail est plus intense en milieu rural et chez les hommes. En effet, le TBA est de 57,7% en milieu urbain contre 63,3% en milieu rural. Il est de 70,4% chez les hommes contre 45,5% pour les femmes.



Source : RGPL 2013

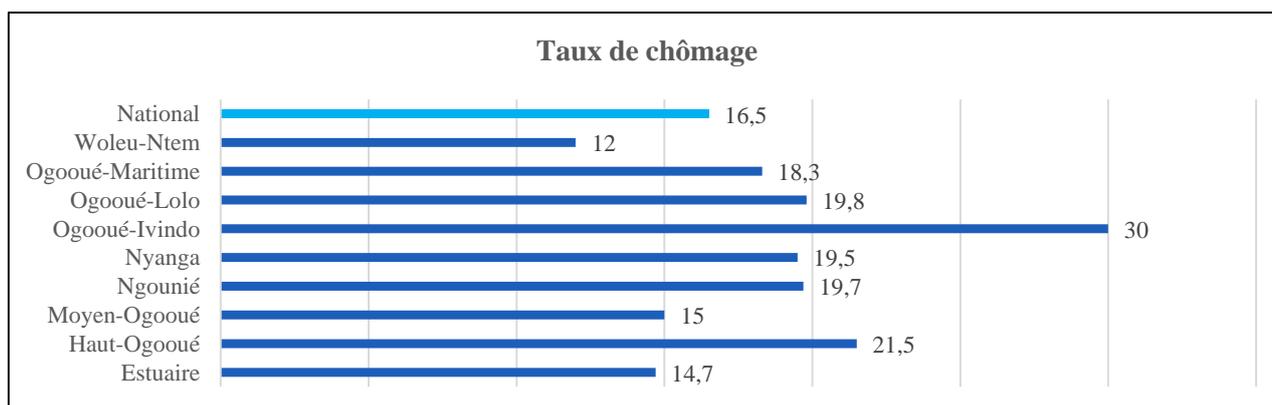
I.2.4.2.2. Le taux de chômage des 16-65 ans

En 2013, le taux de chômage est de 16,5%. Cette situation concerne plus les femmes (22,1%) que les hommes (13,1%) et quel que soit le lieu de résidence. Aussi, le taux de chômage est-il plus élevé en milieu urbain (16,6%) qu'en milieu rural (13,1%).



Source : RGPL 2013

Par province, en 2013, la proportion des chômeurs est plus élevée dans l'Ogooué-Ivindo (30%), suivie du Haut-Ogooué (21,5%), le Woleu-Ntem étant moins impacté avec un taux de 12%.



Source : RGPL 2013

Santé & Nutrition



La santé est définie selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme « un état de bien-être à la fois physique, mental et pas seulement l'absence de maladie ou d'infirmité ». La santé est donc un droit fondamental de la personne humaine inscrit dans l'article 1er de la Constitution gabonaise.

Par ailleurs, la Loi 12/95, portant ratification de l'ordonnance n°001/95 du 14 janvier 1995, dans son alinéa 1 fixe les orientations de la politique de santé en République Gabonaise.

II.1. ORGANISATION DU SYSTEME DE LA SANTE

Le territoire national est subdivisé en dix (10) Régions Sanitaires et cinquante-et-un (51) Départements Sanitaires. La province de l'Estuaire compte deux (2) Régions Sanitaires : la Région Sanitaire de Libreville-Owendo (RSLO) et la Région Sanitaire de l'Ouest (RSO).

Les différentes régions sanitaires

Région sanitaire	Province
Libreville / Owendo	Estuaire
Ouest	Estuaire
Sud-Est	Haut-Ogooué
Centre	Moyen-Ogooué
Centre-Sud	Ngounié
Sud	Nyanga
Est	Ogooué-Ivindo
Centre-Est	Ogooué-Lolo
Maritime	Ogooué-Maritime
Nord	Woleu-Ntem

Source : Ministère de la Santé

Le système de santé gabonais repose sur trois (3) secteurs :

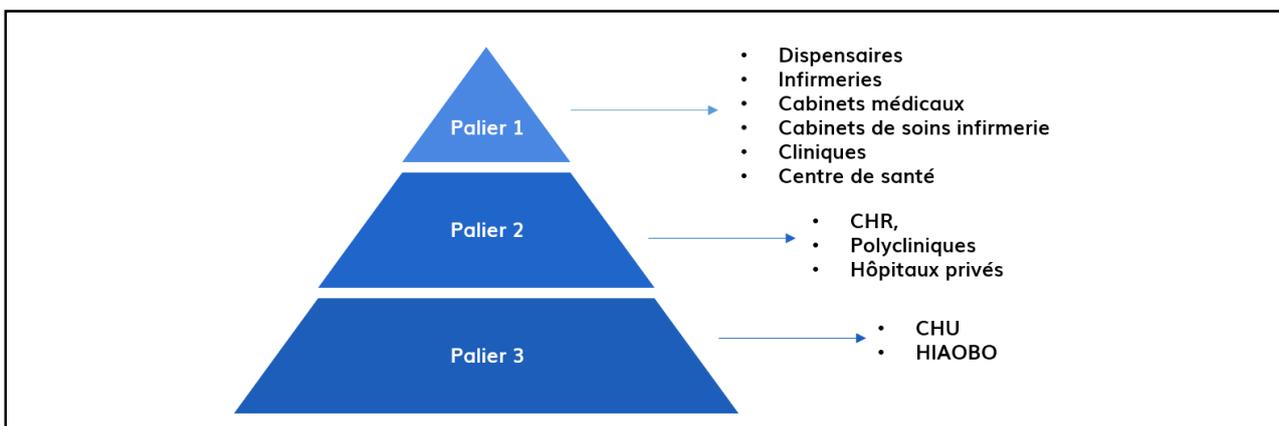
- le secteur public (civil et militaire) ;
- le secteur parapublic couvert par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
- le secteur privé-lucratif, non lucratif et traditionnel.

Ce système est sous forme pyramidale structuré en trois paliers :

- le palier 1 correspond au niveau périphérique qui est constitué des hôpitaux départementaux et autres cases de santé ;
- le palier 2, niveau intermédiaire, regroupe les dix (10) régions sanitaires et hôpitaux, Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) implantés dans les chefs-lieux de province ;
- le palier 3 représente le niveau central qui comprend des structures de soin de référence tels que les Centres Hospitaliers Universitaires et l'Hôpital des Instructions des Armées Omar Bongo Ondimba.

Depuis 2017, ce système s'est renforcé d'une nouvelle structure à caractère social : le SAMU SOCIAL. Il joue un rôle important dans l'offre gratuite des services de santé, notamment aux personnes âgées, aux gabonais économiquement faibles et aux personnes vivant seules.

La pyramide de la santé



Source : Ministère de la Santé

II.2. LES INDICATEURS DE SANTE

Le suivi du secteur de la santé sur la période 2013-2021 s'est fait à travers des indicateurs quantitatifs et qualitatifs permettant d'appréhender les phénomènes liés à l'état de santé.

II.2.1. Les indicateurs de l'état de santé

II.2.1.1. Le Taux Brut de Mortalité (TBM)

Généralement exprimé en nombre de décès pour 1 000 habitants, le Taux Brut de Mortalité s'est établi à 9‰ en 2013. En effet, le pays a enregistré 15 782 décès au cours de l'année considérée, soit environ 43 décès par jour. La non validation des résultats du recensement de 2003 rend difficile la comparaison sur les deux enquêtes.

II.2.1.2. La mortalité des enfants

En 2013, le taux de mortalité infantile était de 40,6‰, tandis que le taux de mortalité juvénile était de 21,0‰. Dans l'ensemble, ces phénomènes concernent plus les garçons que les filles.

Indicateurs de mortalité en 2013

INDICATEURS	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Taux de mortalité infantile (‰)	43,0	38,0	40,6
Taux de mortalité juvénile (‰)	24,0	17,8	21,0
Taux de mortalité infantilo-juvénile (‰)	66,0	55,1	60,4
Espérance de vie à 20 ans(ans)	47,9	51,5	49,5
Espérance de vie à la naissance(ans)	61,2	66,0	63,4
Taux brut de mortalité (‰)	9	9	9
Nombre de décès annuels			15 782

Source : RGPL 2013

La troisième Enquête Démographique et de Santé (EDSG-III) montre qu'en 2021 pour 1000 naissances vivantes, 39 enfants (39‰) décèdent avant l'âge de cinq ans.

II.2.2. Les indicateurs démographiques

I.2.2.1. La pyramide des âges

Le recensement de 2013 présente une pyramide des âges à base élargie et un rétrécissement vers le sommet qui regroupe les âges élevés. Cette forme reflète une population avec une forte proportion de jeunes : les moins de 30 ans représentent 64,1% contre 5,5% pour les 60 ans et plus.

I.2.2.2. Le Taux Brut de Natalité (TBN)

En 2013, le Gabon a enregistré 60 466 naissances vivantes dont 86% en milieu urbain. Ainsi, le Taux Brut de Natalité s'est établi à 33,3‰.

Par ailleurs, l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) en 2013 était de 4 enfants par femme avec en milieu rural 5 enfants et 4 enfants en milieu urbain.

²La pyramide des âges est un indicateur essentiel dans la mesure de l'état de santé d'un pays. Elle représente la répartition par sexe et par âge de la population à un moment donné.

Nombre de naissances selon le sexe des enfants par milieu de résidence

Nombre de naissances vivantes des 12 derniers mois par sexe	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Gabon
Naissances masculines	26 774	4 219	30 993
Naissances féminines	25 450	4 023	29 473
Total des naissances	52 224	8 242	60 466
Rapport de masculinité (nombre de garçons pour 100 filles)	105	104	105

Source : RGPL 2013

II.2.2.3. L'Espérance de vie à la naissance

En 2013, l'espérance de vie à la naissance était plus élevée chez les femmes. Un écart d'espérance de vie de 4,8 ans est affiché pour 66,0 ans pour les femmes contre 61,2 ans pour les hommes. De manière générale, l'espérance de vie à la naissance est de 63,4 ans.

II.2.3. Les indicateurs de couverture de santé

II.2.3.1. Les soins prénataux

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande au moins quatre (4) visites prénatales pour chaque femme enceinte, en l'absence de complications.

Sur la base des données disponibles issues de trois provinces sur neuf que compte le pays (Moyen-Ogooué, Ngounié, Ogooué Ivindo et Ogooué Maritime), l'enquête TBS réalisée en 2023 montre qu'entre 2014 et 2020 le nombre de mères concernées par l'accouchement a baissé de 22,2%. Sur la même période, 16,2% des mères ne sont pas à jour de leurs vaccins à l'accouchement. Le nombre de mères n'ayant reçu aucun vaccin s'est accru de 88,02% entre 2014 et 2019 ; il a doublé entre 2014 et 2020, passant de 643 à 1373.

Evolution du statut vaccinal des mères à l'accouchement

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Var 2020/2014
Mères à jour	6 411	4 521	4 245	3 867	5 783	5 475	3 798	-40,8%
Mères non à jour	746	823	645	847	1 201	920	867	16,2%
Mères n'ayant eu aucune vaccination	643	1 026	882	776	702	1 209	1 373	113,5%
Mères de statut inconnu	217	343	176	136	275	300	198	-8,8%
Total mères concernées	8 017	6 713	5 948	5 626	7 961	7 904	6 236	-22,2%

Source : DRS Moyen-Ogooué, Ngounié, Ogooué Maritime (Enquête TBS)

II.2.3.2. Les accouchements et les activités de la maternité

L'accouchement fait partie des soins obstétricaux d'urgence. Les données disponibles issues de deux provinces sur neuf que compte le pays (Estuaire et Ogooué Lolo), l'enquête TBS montre qu'entre 2014 et 2020, le nombre total d'accouchement a augmenté de 42,4%. La majorité de ces accouchements ont eu lieu dans un établissement de santé avec une hausse de 38,9% sur la période. Parallèlement, les accouchements à domicile ont plus que doublé, passant de 298 à 749.

Evolution des activités de maternité

Lieu d'accouchement	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Var 2020/2014
Dans un établissement de santé	9 180	8 332	5 958	5 206	6 160	10 851	12 760	38,9%
A domicile	298	399	345	255	396	567	749	151,3%
Autres	9	8	9	5	6	8	7	-22,2%
Total accouchements	9 487	8 739	6 312	5 466	6 562	11 426	13 516	42,4%

Source : DRS (sans l'Estuaire et l'Ogooué Lolo)

II.2.3.3. Les infrastructures sanitaires

Sur la base de données disponibles issues de six provinces sur neuf que compte le pays (Haut-Ogooué, Moyen Ogooué, Ngounié, Nyanga, Ogooué Ivindo et Ogooué Maritime), l'enquête TBS montre qu'entre 2014 et 2020, dans le secteur public, les laboratoires d'analyse médicale et les infirmeries ont augmenté respectivement de 60% et 54,9%. Les cases de santé ont baissé de 48,2%. Dans le secteur privé, on recense 25 cliniques en 2020 contre 21 en 2014.

Evolution des infrastructures sanitaires

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Var20/14
Secteur Public								
CHR	6	6	6	6	6	6	6	0%
Centres Médicaux	36	39	39	39	39	39	39	8,3%
Centres de Santé	13	13	16	12	12	12	12	-7,7%
SMI	14	14	14	14	14	14	14	0%
Dispensaires	356	361	358	354	356	367	374	5,0%
Infirmeries	51	51	91	51	52	78	79	54,9%
Cases de Santé	29	29	29	30	28	15	15	-48,2%
Laboratoires d'Analyses Médicales	5	5	5	5	5	5	8	60%
Pharmacies	2	2	2	2	2	2	2	0%
Secteur Parapublic								
Hôpitaux	1	1	1	1	1	1	1	0%
Centres Médicaux Sociaux	3	3	3	3	3	3	3	0%
Secteur Privé								
Hôpitaux	3	3	3	3	3	3	3	0%
Cliniques privées	21	21	21	21	23	25	25	19,0%
Cabinets dentaires	6	6	6	6	6	6	6	0%
Laboratoires d'Analyses Médicales	3	3	3	3	4	6	9	200%
Pharmacies	13	13	13	15	15	15	15	15,4%
Dépôts pharmaceutiques	115	115	116	149	116	102	103	-10,4%

Source : DRS Ht Og, MOg, Ngounié, Nyanga, Og Ivindo, Og.M

Sur la base de données disponibles issues de cinq provinces sur neuf que compte le pays (Haut-Ogooué, Ngounié, Nyanga, Ogooué Ivindo et Ogooué Maritime), de 2014 à 2020, dans le secteur public, le nombre de lits d'hospitalisation a augmenté de 30,4% dans les centres médicaux, et de 19,6% dans les CHR. En revanche, au niveau des dispensaires, le nombre de lits stagne à 79 lits.

Evolution du nombre de lits d'hospitalisation

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Var20/14
Secteur Public								
CHR	509	511	510	510	609	637	609	19,6%
Centres Médicaux	325	325	325	Nd	Nd	413	424	30,4%
Centres de Santé / SMI	0	8	8	30	32	32	32	
Dispensaires	79	79	79	79	79	79	79	0%
Infirmeries	14	14	14	14	14	16	16	14,3%
Cases de Santé	6	6	6	6	6	6	6	0%
Secteur Parapublic								
Hôpitaux	276	276	276	276	276	276	276	0%
Secteur Privé								
Cliniques privées	97	97	97	105	105	105	105	8,2%

Source : DRS Ht Og, , Ngounié, Nyanga, Og Ivindo, Og.M

II.2.3.4. Le SAMU SOCIAL

Les services du SAMU SOCIAL couvrent les transports des malades, les consultations médicales et les services médicaux d'urgence (les interventions chirurgicales, les consultations ophtalmologiques...). Ses activités s'étendent également à la prise en charge psycho-sociale des patients.

En l'absence de données sur les années antérieures, le nombre d'interventions entre 2020 et 2021 a plus que doublé, passant de 473 à 1087. Cette évolution s'explique par l'augmentation du nombre d'interventions des médecins psycho-sociaux (169%).

Nombre d'intervention par exercice

INTERVENTIONS	2020	2021	Var2021/2020
Médecins/Infirmiers	174	310	78,1%
Médecins psycho-social	284	764	169,0%
Ambulances disponibles	13	11	-15,3%
Dépôts pharmaceutiques	2	2	0,0%
Total	473	1087	129,8%

Source : SAMU Social Gabonais

Dans le même temps, les prestations ont progressé de 49,2% à 244 503 en lien avec la hausse de la quasi-totalité de ses services, notamment les personnes soignées (+40,7%), les soins ophtalmologiques et les opérations chirurgicales (+62,6%). Par contre, les accouchements et le transport médicalisé connaissent une baisse respectivement de 45,4% et 16,8%.

Prestations entre 2020 et 2021

PRESTATIONS	2020	2021	Var
Hospitalisations /Mise en observation	35	52	48,5%
Accouchements	368	201	45,4%
Opérations chirurgicales	3 060	4 976	62,6%
Ophtalmologie	1 999	18 575	829,2%
Evacuations/ Transports médicalisés	3 802	3 164	-16,8%
Personnes soignées	154 654	217 535	40,6%
Total prestations	163 918	244 503	49,1%

Source : SAMU Social Gabonais

II.2.3.5. La vaccination

La vaccination occupe une place primordiale dans la politique sanitaire au Gabon. Elle constitue un pilier important dans la prévention de certaines maladies, notamment chez les enfants.

Entre 2019 et 2021, selon l'EDSG-III, 43% des enfants de 12 à 23 mois ont reçu tous leurs vaccins de base pendant que 10% n'ont reçu aucun vaccin.

Aussi, 89% des enfants de 12-23 mois ont été vaccinés contre la tuberculose (BCG) ; 81% ont reçu la dose de naissance contre la polio (Polio 0) ; 64% ont reçu le Vaccin Inactif contre la Polio (VIP).

II.2.3.6. La couverture par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS)

L'ordonnance n°0022/PR/2007 du 21 août 2007 a institué le Régime Obligatoire d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale au Gabon. Il a permis d'offrir plusieurs prestations à toutes les personnes enregistrées, déclinées en trois catégories : (i) les Gabonais Économiquement Faibles (GEF), (ii) le Secteur Public et (iii) le Secteur Privé et Parapublic.

Entre 2013 et 2018, le nombre d'immatriculés a augmenté de 71,0% à 1 259 318 personnes en lien avec l'accroissement du nombre des GEF (+67,5%), du nombre d'agents publics (53,0%) et privés (113,8%).

Nombre d'immatriculés par catégorie de 2013 à 2018

Catégorie/Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Var 2018/2013
GEF	443 178	472 706	643 811	664 852	685 993	742 147	67,5%
Secteur Public	180 447	213 592	238 562	252 441	265 046	276 151	53,0%
Secteur Privé	112 719	163 916	194 210	212 986	227 863	241 020	113,8%
Total	736 344	850 214	1 076 583	1 130 279	1 178 902	1 259 318	71,0%

Source : CNAMGS

II.2.3.7. Le personnel de santé dans le secteur public

Entre 2014 et 2020, le personnel de santé a connu une hausse, notamment chez les médecins spécialistes qui ont augmenté de 54,8% ; suivi des infirmiers-assistants avec 17,8% et des sages-femmes (+6,5%). Le nombre de médecins généralistes ont évolué de 2,0%. Dans le même temps, les techniciens supérieurs ont enregistré une baisse de 12,3% ainsi que les infirmiers d'Etat (-47,5%).

Evolution du personnel de santé dans le service public (quatre provinces sur neuf)

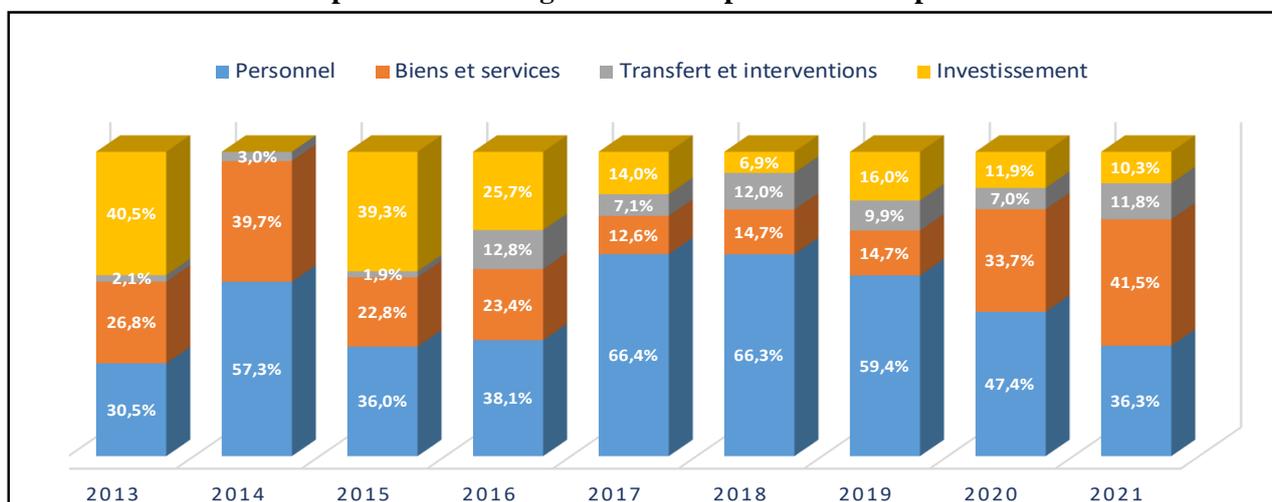
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Var20/14
Médecins Généralistes	49	50	49	49	52	41	50	2,0%
Médecins Spécialistes	31	31	34	45	47	44	48	54,8%
Dont: Dentistes	1	3	2	3	3	2	2	100%
Chirurgiens Dentistes	4	3	3	3	3	3	3	-25%
Chirurgiens	6	6	6	7	7	8	8	33,3%
Gynécologues	7	6	7	6	7	7	7	0,0%
Radiologues	1	1	1	2	2	2	2	100%
Pédiatres	4	4	3	2	2	3	5	25%
Pharmaciens	5	4	6	4	4	1	2	-60%
Biologistes	1	1	1	1	1	1	1	0%
Techniciens Supérieurs	81	87	86	69	78	54	71	-12,3%
Sages-femmes	76	76	76	72	71	61	81	6,5%
Infirmiers d'état	204	211	210	127	127	107	107	-47,5%
Infirmiers Assistants	963	990	990	1 113	1 127	975	1 135	17,8%
Autres	611	623	634	713	693	674	675	10,4%

Source : DRS HOg, M.Og., Ngounié, , Og. Maritime

II.3. LE FINANCEMENT DE LA SANTE

En moyenne sur la période 2013-2021, les dépenses du personnel occupent la première place dans les dépenses totales de santé (48,6%), suivies de celles des biens et services (25,5%). Quant aux dépenses d'investissement, elles représentent en moyenne 18,3% avec une part variant de 40,5% en 2013 à 10,3% en 2021.

Répartition du budget de la santé par titre des dépenses



Source : DGBFiP

Groupes vulnérables



La définition des groupes vulnérables varie selon les pays. Au Gabon, au sens général, les groupes vulnérables représentent des personnes ou des groupements de personnes qui se trouvent en situation de précarité et se caractérisent par une absence de revenu leur permettant de vivre de manière décente. Il s'agit notamment des indigents, des personnes vivant avec un handicap, des enfants de la rue, des filles-mères, des orphelins, des veuves, etc.

Il est difficile d'appréhender les groupes vulnérables du fait de l'insuffisance des données statistiques et de leur faible fiabilité.

En effet, les données collectées pour certaines catégories de groupes vulnérables restent parcellaires ou absentes dans certains cas. Aussi, dans cette partie, nous ne traiterons que des personnes handicapées dont les données sont issues du RGPL 2013.

III.1. LES PERSONNES HANDICAPEES

Au Gabon, l'article 2 de la loi n°19/95 du 13 février 1996 portant organisation de la politique sociale des personnes handicapées considère comme personne handicapée, toute personne qui, frappée par une déficience physique, sensorielle, mentale, congénitale et/ou accidentelle, éprouve des difficultés à s'acquitter des fonctions normales de la vie.

Conformément au décret n°00269/PR/SEAS du 3 mai 1971 relatif à l'aide sociale au Gabon, le Ministère des Affaires Sociales, alloue une aide permanente annuelle aux personnes handicapées de 75 000 FCFA depuis 2011. A ce montant, il faut ajouter des dons en matériels orthopédiques, renouvelables après cinq ans. Aujourd'hui, ces activités sont dévolues à la CNAMGS.

Le RGPL2013 a dénombré 37 789 Personnes Vivant avec un Handicap (PVH), soit 2,2% de la population dont la moitié est constituée de femmes. Les trois quarts des PVH (28 000) résident en milieu urbain.

Répartition de la population âgée de 1 an et plus selon leur statut par sexe et milieu de résidence

Statut par rapport au handicap	Total	Milieu de résidence		Sexe	
		Urbain	Rural	Hommes	Femmes
Effectif					
Ne vit pas avec un handicap	1 654 339	1 455 940	198 399	839 657	814 682
Vit avec un handicap	37 789	27 998	9 791	18 902	18 887
Non déclaré	9 940	8 092	1 848	5 236	4 704
Total	1 702 068	1 492 030	210 038	863 795	838 273
Répartition (en %)					
Ne vit pas avec un handicap	97,2	97,6	94,5	97,2	97,2
Vit avec un handicap	2,2	1,9	4,7	2,2	2,3
Non déclaré	0,6	0,5	0,9	0,6	0,6

Source : RGPL 2013

Les types de handicap les plus fréquents au Gabon sont l'infirmité des membres (supérieurs et/ ou inférieurs) avec 15 429 cas et la cécité totale ou partielle avec 14 206 cas en 2013. Selon le RGPL 2013, la prévalence du handicap varie sensiblement d'une province à l'autre, allant d'un minimum de 1,6% dans l'Estuaire à un maximum de 4,2% dans la Nyanga.

Effectifs des personnes de 1 an et plus vivant avec les différents types de handicap par sexe et milieu de résidence

Type de handicap	Total	Milieu de résidence		Sexe	
		Urbain	Rural	Hommes	Femmes
Tous types de handicap	37 789	27 998	9 791	18 902	18 887
Infirmité membres supérieurs et/ou inférieurs	15 429	11 163	4 266	8 386	7 043
Infirmité membre(s) supérieur(s)	7 856	5 653	2 203	4 268	3 588
Infirmité membre(s) inférieur(s)	12 354	9 018	3 336	6 599	5 755
Surdit� (totale ou partielle)	7 202	4 978	2 224	3 585	3 617
Surdit� totale	908	610	298	472	436
Surdit� partielle	6 294	4 368	1 926	3 113	3 181
Mutit� (totale ou partielle)	5 510	3 987	1 523	2 853	2 657
Mutit� totale	4 469	3 243	1 226	2 296	2 173
Mutit� partielle	1 041	744	297	557	484
C�civit� (totale et partielle)	14 206	10 366	3 840	6 584	7 622
C�civit� totale	1562	1067	495	763	799
C�civit� partielle	12 644	9 299	3 345	5 821	6 823
D�ficiency mentale	5 791	4 275	1 516	2 918	2 873
Autre handicap	10 057	7 907	2 150	4 909	5 148

Source : RGPL 2013

Habitat



L'habitat peut être défini comme un espace dans lequel vivent au quotidien des individus. Il doit répondre à des besoins déterminés par la vie de tous les jours. Parmi ces besoins il y a le logement, l'assainissement, l'accès à l'eau potable, à l'électricité et aux télécommunications.

IV.1. LE LOGEMENT

Le RGPL de 2013 a recensé au total 468 351 logements au Gabon. La majorité de ces logements se trouvent en milieu urbain (395 297, soit 84,4%).

IV.1.1. La situation du logement

Le Gabon traîne depuis plusieurs décennies un déficit important, estimé à 225 000 logements .

Sur la période 2013-2021, la Société Nationale Immobilière (SNI), promoteur agréé en matière de construction des logements sociaux, a construit 257 logements. On relève une baisse du nombre de logements mis en location par la SNI, passant de 2494 en 2013 à 2003 en 2021, avec un plus bas niveau enregistré en 2019.

Demands et offres de logements

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Demande de logements	1 528	333	182	107	132	100	529	350	593
Logements construits	-	-	-	92	12	-	57	96	-
Logements mis en location	2 494	2 351	1 952	1 454	1 366	1 242	855	1 817	2 003
Location-Simple	1 385	1 288	976	738	702	607	435	1045	1 131
Location-Vente	1 109	1 063	976	716	664	635	420	772	872

Source : SNI

IV.1.2. Les demandes de régularisations et types d'attributions foncières

L'Agence Nationale de l'Urbanisme, des Travaux Topographiques et du Cadastre (ANUTTC) est la structure qui gère les actes relatifs à la régularisation foncière. Entre 2013 et 2021, on note une baisse du nombre de demandes de régularisations foncières et un faible volume à la fois de demandes de permis de construire et d'autorisations d'occuper.

Demands de régularisation et types d'attributions foncières

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Demande de régularisations foncières	6 872	7 586	6 850	5 341	5 125	4 309	4 752	5 120	5 060
Demande de permis de construire	19	58	126	87	54	nd	nd	nd	Nd
Permis de construire octroyés	5	33	98	45	30	nd	nd	nd	Nd
Autorisation d'occuper	2	28	20	6	27	1	0	1	0
Cession en toute propriété	276	417	474	626	706	234	1021	1040	1408
Nombre de litiges	58	53	41	14	nd	nd	549	432	186

Source : ANUTTC

Sur la période 2013-2021, les attributions foncières ont fortement augmenté passant de 428 à 1 410, malgré une forte baisse enregistrée en 2018. Sur les 7 302 attributions, 47,7% concernent la province de l'Estuaire suivie de l'Ogooué-Maritime (22,8%) et la Ngounié (8,1%).

Évolution annuelle des attributions foncières par province

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total	Part en %
Estuaire	215	295	340	477	617	214	327	414	585	3484	47,7
Haut-Ogooué	9	77	34	86	71	25	101	65	80	548	7,5
Moyen-Ogooué	31	40	54	9	46	1	6	20	13	220	3
Ngounié	16	68	103	18	59	1	56	153	120	594	8,1
Nyanga	12	8	12	9	4	2	2	6	36	91	1,2
Ogooué-Ivindo	0	2	7	0	1	4	32	5	14	65	0,9
Ogooué-Lolo	6	2	1	23	4	6	3	20	12	77	1,1
Ogooué-Maritime	129	151	102	216	70	22	362	239	376	1667	22,8
Woleu-Ntem	10	15	32	24	19	8	148	126	174	556	7,6
TOTAL	428	658	685	862	891	283	1037	1048	1410	7302	100

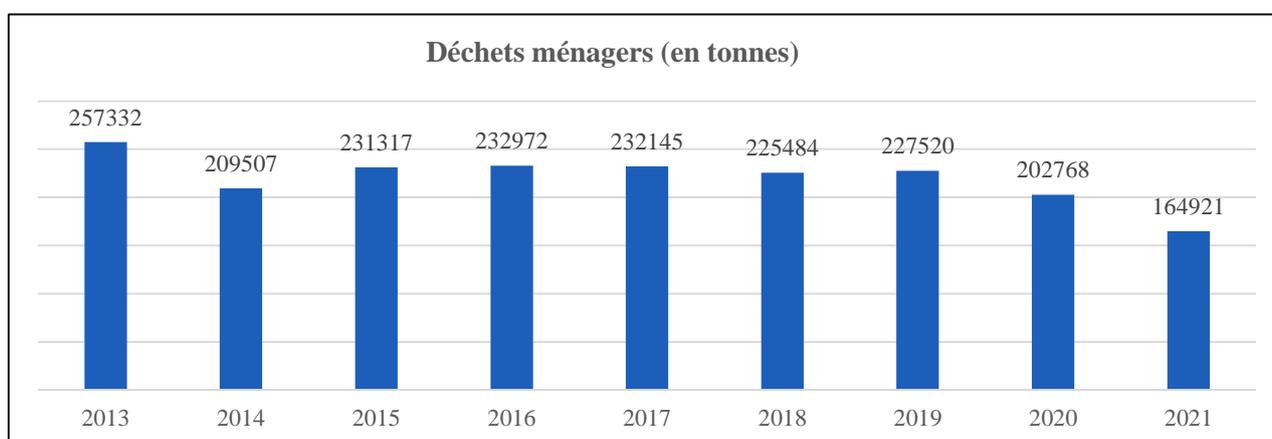
Source : ANUTTC

IV.2. L'ASSAINISSEMENT

L'assainissement consiste à améliorer la situation sanitaire globale de l'environnement. Il comprend notamment la collecte, le traitement et l'évacuation des déchets de toute nature.

La collecte des ordures

A l'intérieur du pays, exceptée la ville de Port-Gentil, la collecte des ordures incombe aux municipalités. A Libreville, Akanda et Ntoum, la gestion des différents déchets est assurée par la société Clean Africa, et à Owendo par la Société d'Assainissement, de Nettoyage Industriel, de Vidange et tout Travaux (SANIVIT). L'année 2013 a enregistré une forte augmentation du volume de déchets collectés par Clean Africa. Puis, entre 2014 et 2020, le volume de déchets est resté relativement stable suivi d'une chute brutale en 2021 consécutivement aux difficultés de fonctionnement rencontrées par l'entreprise.



Source : Clean Africa

IV.3. INDICATEURS DE CONFORT

Les indicateurs de confort, composés de l'accès à l'eau potable, à l'électricité et aux télécommunications sont des indicateurs de bien-être qui permettent de mesurer la qualité et le niveau de vie d'une population.

IV.3.1. L'accès à l'eau potable

IV.3.1.1 L'accès à l'eau en milieu urbain

La production et la distribution d'eau potable et de l'électricité est assurée par la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG).

De 2013 à 2021, le nombre de localités bénéficiant de la couverture en eau potable a très faiblement progressé (passant de 44 à 47) et est resté stable depuis 2016. Le volume d'eau produite a fortement augmenté de 88,6 à 122,6 millions de mètres cubes. Paradoxalement, le volume d'eau vendu a baissé de 64,6 à 60,2 millions de mètres cubes, malgré un pic de 73,9 millions de mètres cubes enregistré en 2015. Cette situation est imputable aux fuites enregistrées sur les réseaux, en lien avec la vétusté des installations.

Les quelques progrès enregistrés sur les dernières années en matière de volume de production résultent de la mise en œuvre :

- du Programme Intégré pour l'Alimentation en Eau Potable et Assainissement de Libreville (PIAEPAL) depuis 2019, avec la construction de trois (3) nouveaux châteaux d'eau : un (1) dans la commune de Ntoun d'une capacité de 1 500 m³, un (1) à la prison centrale de Libreville (50 m³) et un (1) autre dans la commune de Ndéndé (200 m³) et la réalisation de travaux de renforcement ou d'extension du réseau d'eau potable de Libreville et d'Akanda (les travaux de pose de canalisations, la réfection des chaussées, les travaux de la station de pompage du PK, les travaux de construction de bornes fontaines (BF) connectées au réseau SEEG) ;
- et du Projet d'Accès aux Services de Base en Milieu Rural (PASBMIR) lancé en 2021, qui a permis la :
- création du mini-réseau d'adduction d'eau potable dans la localité de Moupia et l'amélioration de la desserte en eau potable de la ville d'Akiéni et ses environs (province du Haut-Ogooué) ;
- réalisation de six (6) forages d'eau équipés de pompes hydrauliques dans les quartiers périphériques de Libreville : Marseille 2, Cité Amissa, station d'épuration d' Angondjé, Malibé 2 et Makouengué, d'une part ; et la réalisation de six (6) forages d'eau équipés de pompes hydrauliques dans les quartiers périphériques de Libreville : Bikelé Andjong I, Bikelé Andjong II, Bambouchine, Rougier, Igoumié I et Igoumié II (province de l'Estuaire), d'autre part, ;
- mise en place d'un supprimeur, le renforcement et l'extension du réseau d'eau potable dans la commune de Makokou (province de l'Ogooué-Ivindo) ;
- maintenance et l'entretien des mini-réseaux d'adduction d'eau potable du district de Bikondom, des localités de Koumameyong, Louango, Okoloville, Obia, OssKama, Makongonio et Benguïé dans les provinces du Haut-Ogooué, Ogooué Ivindo, Moyen-Ogooué, Nyanga et du Woleu-Ntem.

Par ailleurs, le nombre total d'abonnés est passé de 159 114 en 2013 à 195 550 en 2021. Cette évolution s'explique à la fois par la hausse des branchements domestiques et des tarifs sociaux.

Production et distribution d'eau potable

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de localités desservies	44	44	44	47	47	47	47	47	47
Eau produite (en millions de m ³)	88,6	98,7	109	116,1	116,6	116,5	118,3	117,2	122,6
Eau vendue (en millions de m ³)	64,6	66,4	73,9	69,1	62,4	61,7	62,2	61,5	60,2
Longueur du réseau (en km)	1 980	2 006	2 074	2 139	2 157	2 175	nd	nd	Nd
Nombre total d'abonnés	159 114	164 567	166 660	166 923	173 698	176 751	183 905	189 664	195 550
• Branchements domestiques	143 184	148 182	150 819	151 246	157 366	159 968	167 249	173 314	179 229
• Branchements tarif social	15 930	16 385	15 841	15 677	16 332	16 783	16 656	16 350	16 321

Source : SEEG

Néanmoins, ce rythme de progression reste insuffisant pour résorber le gap entre la demande en eau potable et le volume de production et de distribution en milieu urbain et principalement dans la région du Grand Libreville où des quartiers entiers subissent le stress hydrique.

IV.3.1.2. L'hydraulique villageoise

En milieu rural, les populations ont accès à l'eau potable à travers l'hydraulique villageoise. Selon les données disponibles, en 2016, au total 1 255 villages étaient équipés contre 1 289 en 2014, soit 34 villages en moins. Le nombre de points d'eau est également en baisse, passant de 1314 en 2014 à 1215 en 2016. On note un nombre important d'ouvrages en panne sur la période (350 ouvrages en 2014 et 269 ouvrages en 2016), traduisant ainsi la faiblesse ou l'absence d'un dispositif de maintenance.

Situation de l'hydraulique villageoise

	2014	2015	2016
Nombre de villages équipés	1 289	1 152	1 255
Nombre de points d'eaux	1 314	836	1 215
Ouvrages en panne	350	448	269
Taux de couverture	44%	42%	51%

Source : DGERH

IV.3.2. L'accès à l'électricité

L'électricité est un élément indispensable pour l'amélioration des conditions de vie des populations. Entre 2013 et 2021, le nombre de localités desservies est passé de 49 à 60. En revanche, le volume d'électricité produite est en légère baisse, passant de 1 891,4 à 1 856,1 GWhs. Parallèlement, l'électricité vendue augmente sur la période, passant de 1 571,4 GWh à 1 654,6 GWhs après un pic de 186,6 en 2016 en cohérence avec l'évolution du nombre d'abonnés qui est passé de 271 399 en 2013 à 390 198 en 2021.

Production et distribution d'électricité

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de localités desservies	49	52	52	57	58	58	58	58	60
Electricité produite en GWh	1891,4	1784,2	1906,6	1981,8	1871,1	1820,6	1860,4	1848,1	1856,1
Electricité vendue en GWh	1571,4	1649,7	1703,6	1806,6	1702,6	1709,7	1704	1658	1654,6
Longueur du réseau en km	4701	4746	5093	5123	5154	5635	nd	nd	Nd
Postes de distribution (BT/MT)	2375	2420	2623	2711	2726	2734	nd	nd	Nd
Nombre total d'abonnés	271 399	280 639	294 557	316 168	322 364	341 862	359 471	374 948	390 198

Source : SEEG

L'amélioration de l'accès à l'électricité a été favorisée par la mise en œuvre du projet PASBMIR notamment à travers :

- les travaux d'extension des réseaux HTA/BT et la création des postes HTA/BT dans les zones Essassa et Nkok (zone Berthe & Jean dans l'Estuaire) ;
- les travaux d'extension des réseaux électriques dans la périphérie de la commune de Libreville (Bambouchine) et les travaux supplémentaires d'extension ;
- les travaux d'extension des réseaux HTA/BT et la création des postes HTA/BT des nouveaux quartiers de Moanda dans le Haut-Ogooué ;
- les travaux d'électrification des villages du département du Ntem, zone des trois frontières (Bitam, province du Woleu-Ntem) ;
- les travaux d'extension des réseaux électriques de la Commune de Mandji Ndolou dans la Ngounié ;
- Les travaux d'extension des réseaux d'électricité des zones rurales et périurbaines sur l'axe Franceville-Okoloville-Andjogo dans la province du Haut-Ogooué ;
- et la mise en service de la ligne électrique Bongolo-Kanda, dans la province de la Ngounié.

Malgré ces progrès, il reste un nombre important de ménages privés de l'accès à l'électricité ou qui y accèdent à travers des raccordements sauvages qui comportent des nombreux risques.

IV.3.3. L'accès aux télécommunications

Le secteur des télécommunications est composé du téléphone fixe, de la téléphonie mobile et de l'internet.

Concernant la téléphonie mobile, le nombre d'abonnés a augmenté de 3,6% par rapport à 2013 pour se situer à 3 052 665 en 2021. Cette hausse est liée notamment à l'élargissement des différents services qui y sont attachés (internet, transfert d'argent, paiement de factures, etc.). Ainsi, le taux de pénétration s'est-il amélioré de 6 points, passant de 163% à 169% en 2021.

Dans le même temps, le nombre d'abonnés internet a été multiplié par plus de 3, passant de 619 845 à 2 318 223 clients. Le taux de pénétration a suivi la même évolution pour atteindre 129,0% en 2021 contre 40,8% en 2013.

Evolution du nombre d'abonnés et du taux de pénétration

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Téléphone mobile	2 947 430	2 932 731	2 829 586	2 962 486	2 663 243	2 930 554	2 995 021	3 185 492	3 052 665
Taux de pénétration téléphone mobile	163%	163%	157%	164%	148%	163%	166%	177%	169%
Internet	619 845	1 186 129	1 203 779	1 695 725	1 729 353	1 945 827	2 069 407	2 116 144	2 318 223
Taux de pénétration internet	40,8%	78,2%	67,0%	94,0%	96,0%	108,0%	115,0%	117,0%	129,0%

Source : ARCEP

Education



Le système éducatif au Gabon est constitué de l'ensemble des institutions publiques, privées laïques et confessionnelles ayant pour fonction de contribuer à l'éducation des enfants. Il s'articule autour de plusieurs niveaux d'enseignement : l'enseignement pré-primaire, primaire, secondaire et universitaire. L'éducation est obligatoire de 3 à 16 ans.

V.1. L'ENSEIGNEMENT PRE-PRIMAIRE

L'enseignement pré-primaire constitue le premier niveau de l'éducation de base. Il s'adresse aux enfants de 3 à 5 ans.

V.1.1. Les effectifs des élèves

Sur la base de données disponibles, le nombre d'élèves dans le pré-primaire a connu une diminution de 14,0% entre 2019 et 2021, passant de 73 231 à 62 990 apprenants constitués majoritairement de filles.

Evolution du nombre d'élèves au pré-primaire

	2019	2020	2021	Var 21/19
Nombre d'élèves de petite section	19 301	17 299	16 189	-16,1%
dont filles	9 753	8 786	8 259	-15,3%
Nombre d'élève moyenne section	25 360	24 510	22 316	-12,0%
dont filles	12 816	12 395	11 175	-12,8%
Nombre d'élève grande section	28 570	25 213	24 485	-14,3%
dont filles	14 384	12 685	12 181	-15,3%
Nombre total d'élèves au pré-primaire	73 231	67 022	62 990	-14,0%
dont filles	36 953	33 866	31 615	-14,4%

Source : DEPP

V.1.2. Les effectifs des enseignants

Entre 2019 et 2021, les effectifs globaux des enseignants ont enregistré une baisse de 4,0%. Cette évolution est plus marquée dans les établissements publics et protestants. Les enseignants du privé représentent plus de 50% des effectifs dans l'ensemble du pays. Ils sont les seuls à voir leur nombre augmenter de (+26,7%) sur la période examinée.

Evolution du nombre d'enseignants au pré-primaire

	2019			2020			2021			21/19
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	
Public	1 658	1 416	3 074	1 477	1 314	2 791	1 281	1 152	2 433	-20,9%
Alliance Chrétienne	121	120	241	119	117	236	89	87	176	-27,0%
Islamique	16	15	31	15	15	30	17	16	33	6,5%
Catholique	168	168	336	208	208	416	155	147	302	-10,1%
Protestant	356	340	696	370	343	713	130	128	258	-62,9%
Privé laïc	1 896	1 376	3 272	2 114	2 091	4 205	2 087	2 058	4 145	26,7%
TOTAL	4 215	3 435	7 650	4 303	4 088	8 391	3 759	3 588	7 347	-4,0%

Source : DEPP

V.1.3. Le nombre de salles de classe

Entre 2019 et 2021, le nombre de salles de classe au pré-primaire a diminué, passant de 6 171 à 3 890 classes. Cette baisse a été observée dans toutes les sections.

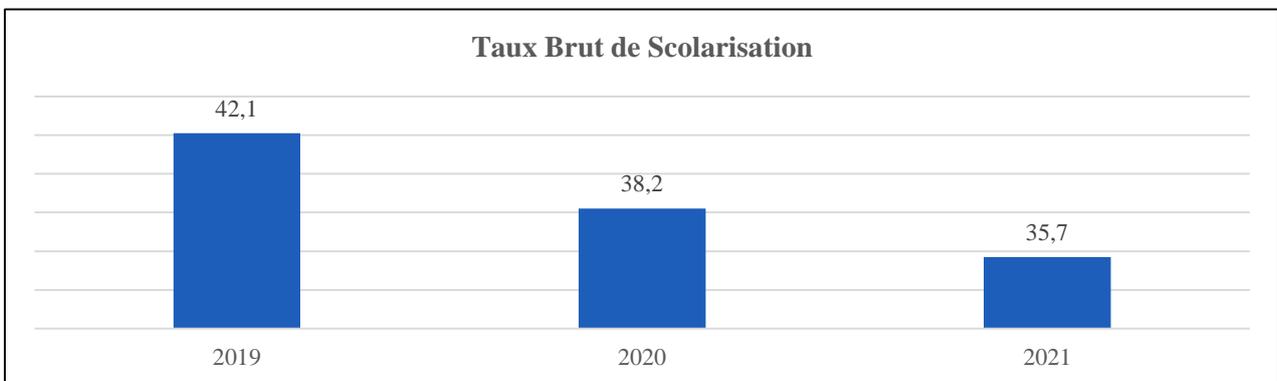
Evolution du nombre de salle de classe

	2019	2020	2021	Var 21/19
Nombre de salle de classe petite section	1 663	1 046	973	-41,5%
Nombre de salle de classe moyenne section	1 917	1 272	1 198	-37,5%
Nombre de salle de classe grande section	2 591	1 276	1 241	-52,1%
Nombre total de salles de classe	6 171	3 594	3 890	-37,0%

Source : DEPP

V.1.4. Le Taux Brut de Scolarisation

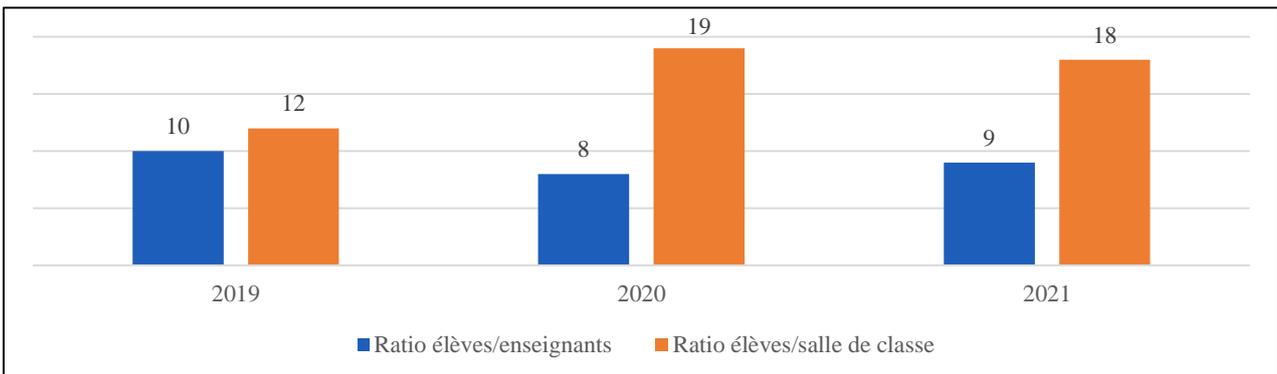
Au pré-primaire, le Taux Brut de Scolarisation demeure encore faible et est en baisse de manière continue entre 2019 et 2021.



Sources : DEPP, ASSEF 2018-2019

V.1.5. Les ratios

Sur la période 2019-2021, le ratio élèves/salle de classe est de 16 élèves en moyenne par salle. Dans le même temps, le ratio élèves/enseignant s'est situé à 9 élèves par enseignant.



Source : DEPP

V.2. L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

L'enseignement primaire est le niveau d'enseignement formel d'une durée normale de 5 ans et dont le programme est conçu pour faire acquérir des connaissances de base. Il est destiné aux enfants âgés de 6 à 11 ans et est sanctionné par l'obtention du Certificat d'Etudes Primaires (CEP).

V.2.1. Les effectifs des élèves

Entre 2019 et 2021, le nombre d'élèves du primaire a diminué de 4,1%. Cette tendance s'observe dans toutes les provinces à l'exception de l'Ogooué-Maritime (+15,3%) et de la Nyanga (+0,5%).

Evolution des effectifs au primaire

	2019	2020	2021	Var 21/19
Estuaire	124 457	97 491	122 078	-1,9%
Haut -Ogooué	31 734	28 354	30 002	-5,5%
Moyen-Ogooué	14 984	17 848	11 892	-20,6%
Ngounié	19 446	18 424	17 712	-8,9%
Nyanga	8 559	8 421	8 600	0,5%
Ogooué-Ivindo	17 703	13 253	12 191	-31,1%
Ogooué-Lolo	11 034	8 473	10 098	-8,5%
Ogooué- Maritime	28 039	24 009	32 324	15,3%
Woleu-Ntem	19 401	19 792	19 149	-1,3%
TOTAL	275 357	236 065	264 046	-4,1%

Source : DEP

La baisse des effectifs concerne aussi bien les filles que les garçons. Par ailleurs, selon le genre, le nombre de garçons reste supérieur à celui des filles.

Répartition des effectifs par sexe

	2019	2020	2021	Var 21/19
Filles	135 327	112 825	130 897	-3,3%
Garçons	140 030	123 240	133 149	-4,9%
TOTAL	275 357	236 065	264 046	-4,1%

Source : DEP

V.2.2. Les effectifs des enseignants

Le nombre d'enseignants dans le primaire a amorcé une orientation à la baisse. En effet, les effectifs des enseignants du primaire sont passés de 11 111 en 2019 à 10 023 en 2021, soit une diminution de 9,8%. Ce recul s'observe dans la majorité des provinces. Il est cependant plus accentué dans l'Ogooué-Lolo (-40,4%), l'Ogooué-Maritime (-29,2%) et l'Ogooué-Ivindo (-24,1%).

Evolution du nombre d'enseignants au primaire

	2019	2020	2021	Var 21/19
ESTUAIRE	5 519	4 832	4 941	-10,5%
HAUT-OGOOUÉ	1 017	1 233	1 053	3,5%
MOYEN-OGOOUÉ	385	330	497	29,1%
NGOUNIÉ	669	353	549	-17,9%
NYANGA	341	343	339	-0,6%
OGOOUÉ-IVINDO	510	437	387	-24,1%
OGOOUÉ-LOLO	525	336	313	-40,4%
OGOOUÉ-MARITIME	1 043	634	738	-29,2%
WOLEU-NTEM	1 102	1 445	1 206	9,4%
TOTAL NATIONAL	11 111	9 943	10 023	-9,8%

Source : DEP

V.2.3. Le nombre de salles de classe

A l'échelle nationale, 3 950 salles de classe se sont ajoutées entre 2020 et 2021, réparties en majorité dans l'Estuaire, le Haut-Ogooué, l'Ogooué-Maritime et le Woleu-Ntem. Cette évolution résulte de la mise en œuvre du Projet d'Investissement dans le Secteur Educatif (PISE), financé par l'AFD depuis 2016. Celui-ci vise l'amélioration et la réhabilitation des infrastructures primaires et secondaires à Libreville et Port-Gentil.

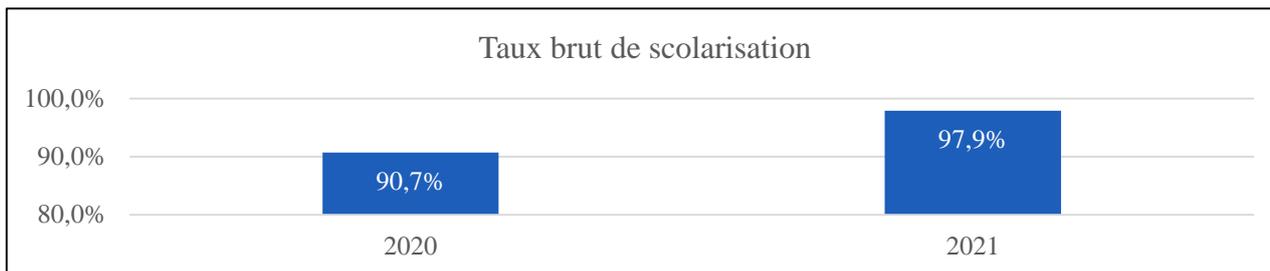
Evolution du nombre de salle de classe

	2020	2021	Var 21/20
Estuaire	1 063	4 024	278,6%
Haut-Ogooué	859	1 110	29,2%
Moyen-Ogooué	345	524	51,9%
Ngounié	709	772	8,9%
Nyanga	323	329	1,9%
Ogooué-Ivindo	507	516	1,8%
Ogooué-lolo	417	458	9,8%
Ogooué-maritime	373	682	82,8%
Woleu-Ntem	904	1 035	14,5%
TOTAL NATIONAL	5 500	9 450	71,8%

Source : DEP

V.2.4. Le Taux Brut de Scolarisation

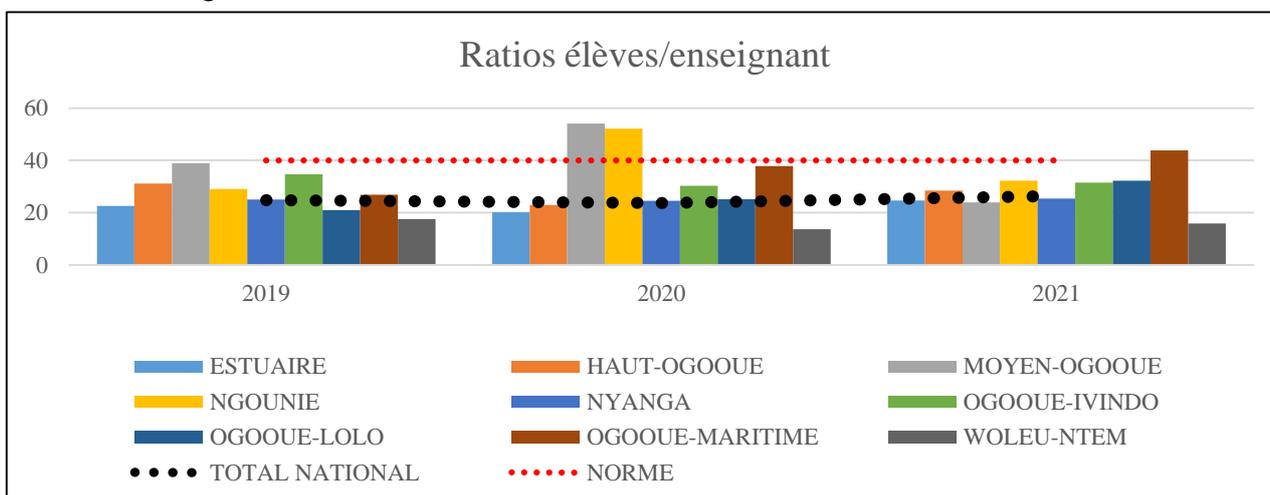
Le Taux Brut de Scolarisation au primaire connaît une amélioration entre 2020 et 2021. Il est estimé à 97,9% en 2021 contre 90,7% en 2020.



Source : DEP, ASSEF 2018-2019

V.2.5. Le ratio élèves/enseignant

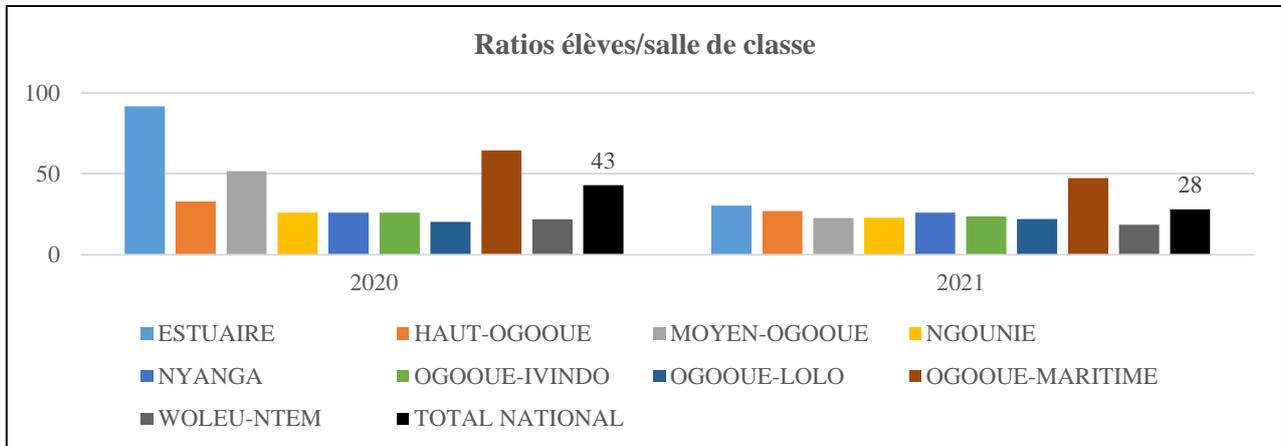
Sur la période 2019-2021, le ratio élèves/enseignant est largement conforme à la norme internationale qui est de 40 élèves pour un enseignant. En effet, depuis 2012, il est resté à 26 élèves par enseignant au niveau national. On note des divergences dans les provinces du Moyen-Ogooué (24 élèves), de la Ngounié (32 élèves) et de l'Ogooué-Maritime (44 élèves).



Source : DEP

V.2.6. Le ratio élèves/salle de classe

Entre 2020 et 2021, le ratio élèves par salle s'est amélioré passant de 43 à 28, en lien avec l'augmentation du nombre de salles de classe observée sur la période. Toutefois, des disparités subsistent entre les provinces de l'Estuaire (30 élèves), le Moyen-Ogooué (23 élèves) et l'Ogooué-Maritime (47 élèves), par exemple.



Source : DEP

V.3. L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

L'enseignement secondaire est subdivisé en deux cycles, le premier et le second. Le premier cycle va de la 6ème en 3ème. Il est sanctionné par le Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC).

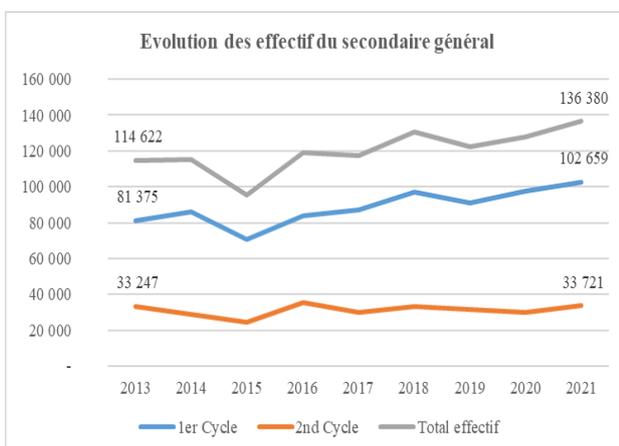
A l'issue du premier cycle, les élèves peuvent poursuivre leur scolarité au second cycle dans un lycée d'enseignement général ou technique. Le second cycle s'étale sur 3 ans et est sanctionné par l'examen du baccalauréat général ou technologique.

V.3.1. L'enseignement secondaire général

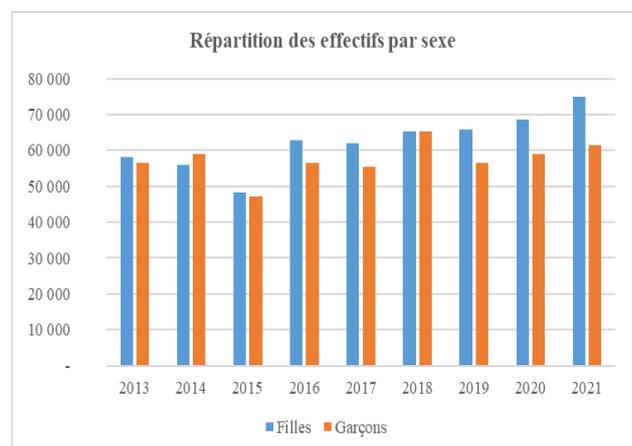
En raison de l'absence des statistiques dans les provinces du Haut-Ogooué, du Moyen-Ogooué, de l'Ogooué-Lolo et du Woleu-Ntem, la présente analyse concerne les cinq (5) autres provinces.

V.3.1.1. Le nombre d'élèves

Sur la période 2013 et 2021, l'effectif des élèves dans l'enseignement général du second degré a augmenté de 18,9% à 136 380 élèves. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation des effectifs du 1er cycle, qui représentent en moyenne 75,4% des effectifs du secondaire.



Source : DAP



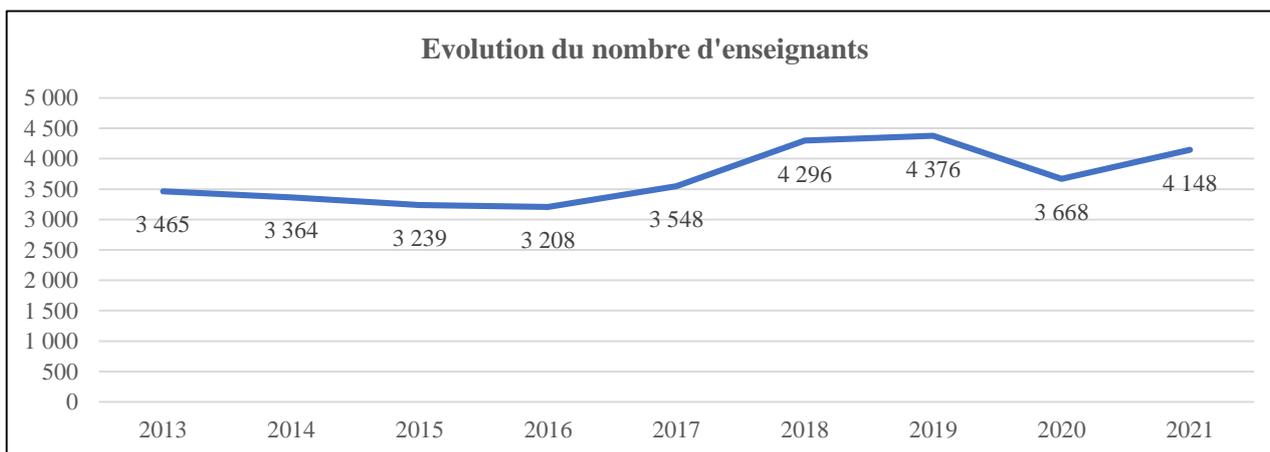
Source : DAP

Selon le genre, les filles sont plus nombreuses que les garçons au secondaire général. En effet, elles représentent 52,1% des effectifs en moyenne sur la période.

V.3.1.2. Le nombre d'enseignants

Entre 2013 et 2021, le nombre d'enseignants augmente de 19,7% à 4 148. Cependant, le déficit d'enseignants demeure important, le ministère en charge de l'Education nationale, indique que l'enseignement secondaire (général, technique et professionnel) enregistre encore un déficit d'enseignants, estimé à environ 800 enseignants. Les raisons de ce manque sont multiples et d'origines diverses.

Parmi celles-ci, on peut notamment citer : le nombre d'enseignants en incapacité pour cause de maladie, le nombre d'enseignants décédés et non remplacés numériquement, les départs à la retraite, le nombre d'enseignants n'accomplissant pas leur volume horaire et ceux bénéficiant des nominations politiques, administratives et/ou détenteurs d'un mandat électif.



Source : DAP

La hausse du nombre d'enseignants observée sur la période concerne à la fois l'enseignement public et l'enseignement privé. En revanche, le nombre d'enseignants dans le confessionnel recule de 3,6%. On relève une baisse du nombre d'enseignants en 2016 et surtout en 2020, qui correspondent aux années de crise (pétrolière et Covid).

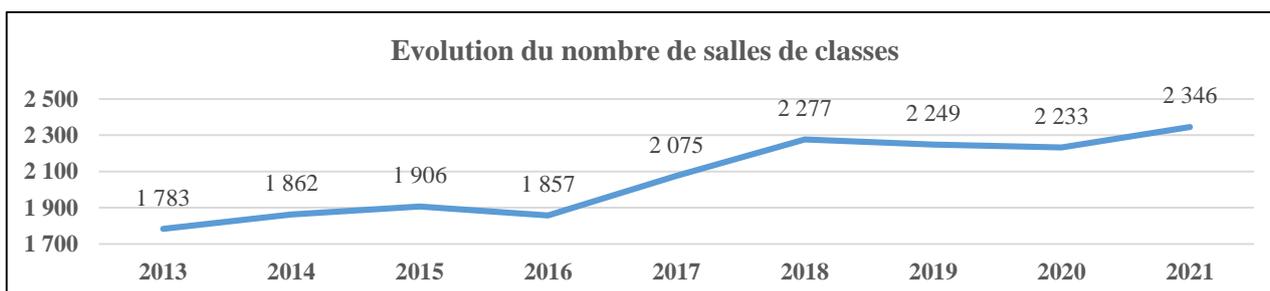
Evolution du nombre d'enseignants par secteur

Secteur	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Var 21/13
Public	2 439	2 450	2 307	2 235	2 529	3 252	3 299	2 586	3 022	23,9%
Confessionnel	473	418	456	423	435	459	456	474	456	-3,6%
Privé	553	496	476	550	584	585	621	608	670	21,2%
TOTAL	3 465	3 364	3 239	3 208	3 548	4 296	4 376	3 668	4 148	19,7%

Source : DAP

V.3.1.3. Le nombre de salles de classe

Entre 2013 et 2021, le nombre de salles de classe a augmenté de 31,6% à 2 346. Cette hausse s'explique par les efforts consentis par l'Etat, parmi lesquels la construction et la réhabilitation des salles de classe (PISE) ainsi que la conversion en collège de certains établissements primaires. De même, dans le segment confessionnel, le nombre de salles de classe augmente de 20,2%.



Source : DAP

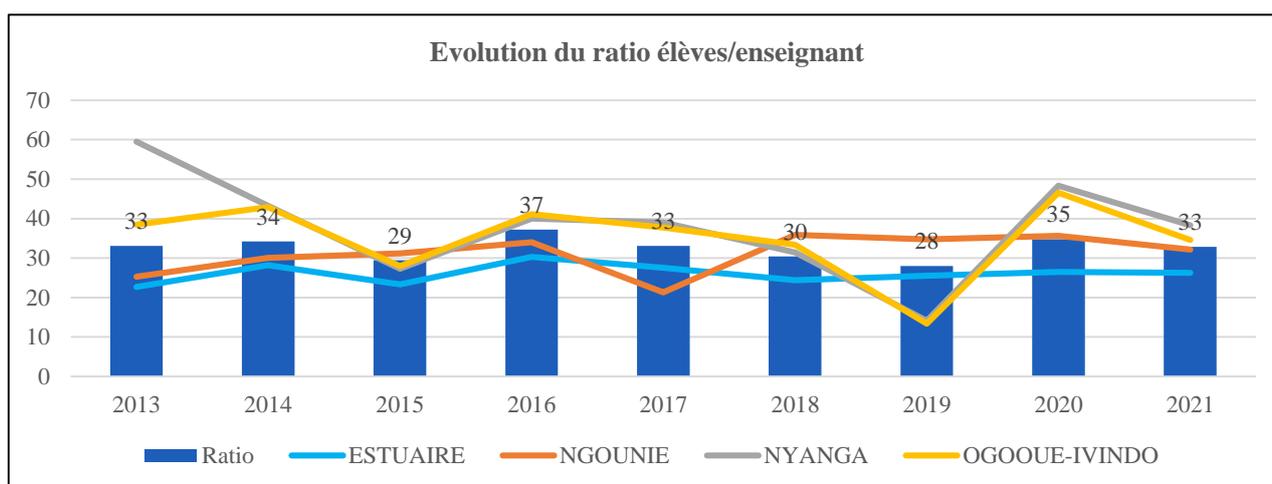
Evolution du nombre de salles de classes par secteur

Secteur	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Var 21/13
Public	1 326	1 403	1 441	1 396	1 607	1 795	1 757	1 736	1 834	38,3%
Confessionnel	243	252	261	260	266	277	281	284	292	20,2%
Privé	214	207	204	201	202	205	211	213	220	2,8%
TOTAL	1 783	1 862	1 906	1 857	2 075	2 277	2 249	2 233	2 346	31,6%

Source : DAP

V.3.1.4. Le ratio élèves/enseignant

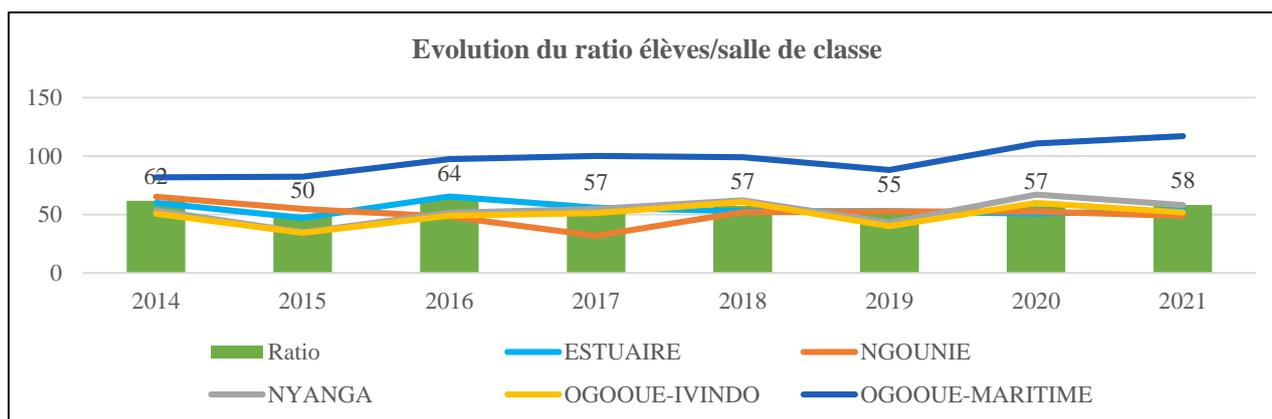
Entre 2013-2021, le ratio élèves/enseignant évolue en dent de scie. Sur la période, il se situe en moyenne à 32 élèves pour un enseignant.



Source : DAP

V.3.1.5. Le ratio Elèves/salle de classe

Le nombre d'élèves par salle de classe a connu une légère augmentation, passant de 62 élèves par salle de classe en 2014 à 58 en 2021.



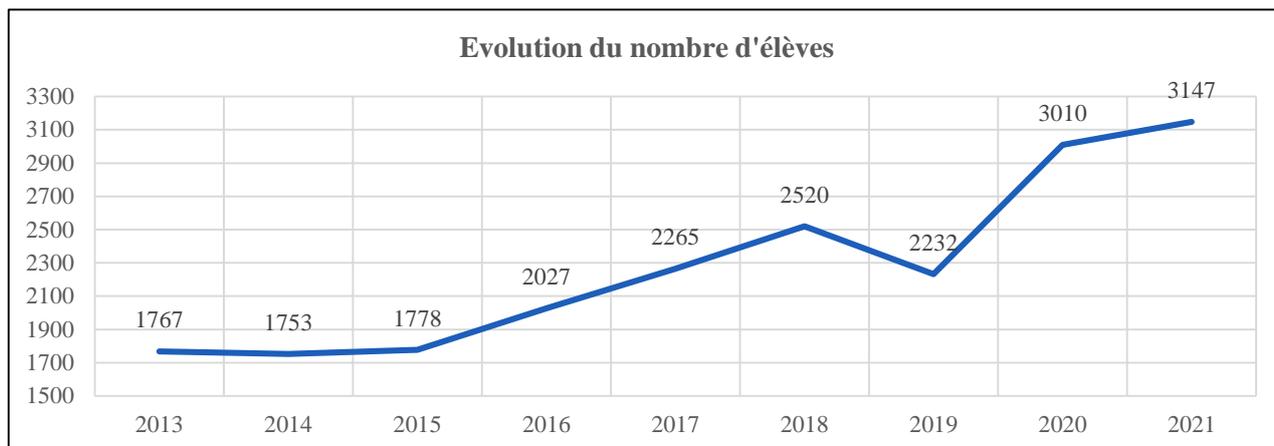
Source : DAP

V.3.2. L'enseignement secondaire technique

En raison de l'absence de statistiques dans la province de l'Estuaire, la présente analyse concerne les provinces de l'Ogooué-Maritime, du Haut-Ogooué, du Woleu-Ntem, de la Nyanga et de la Ngounié, qui abritent chacune un lycée technique.

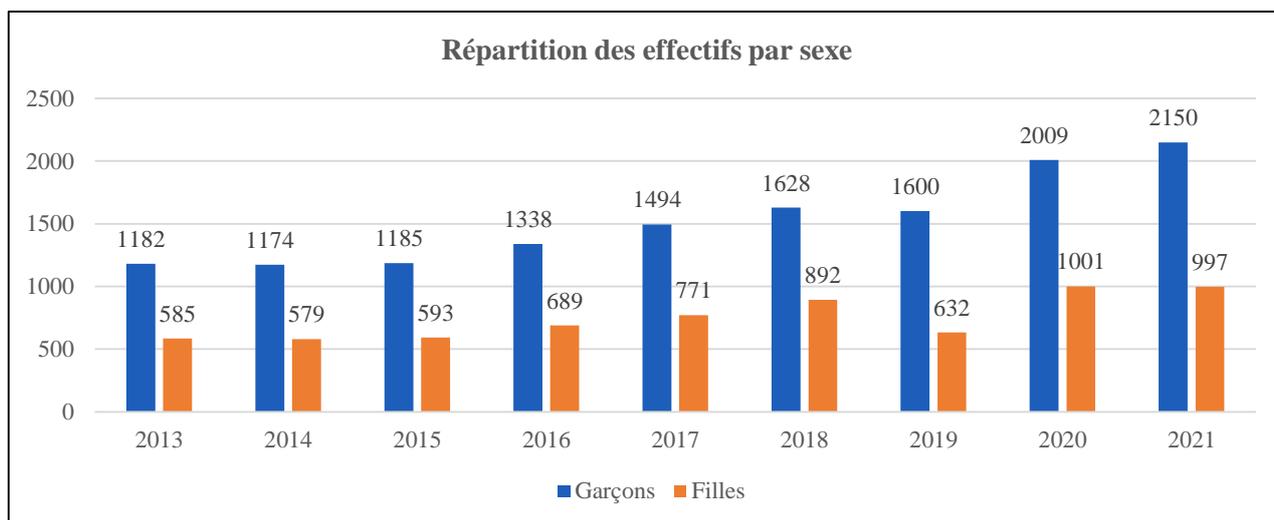
V.3.2.1. Le nombre d'élèves

Entre 2013 et 2021, l'effectif des élèves a augmenté de 43,9% pour atteindre 3 147 élèves. Cette évolution est principalement liée à l'accroissement progressif de la capacité d'accueil des différents établissements.



Source : DAP

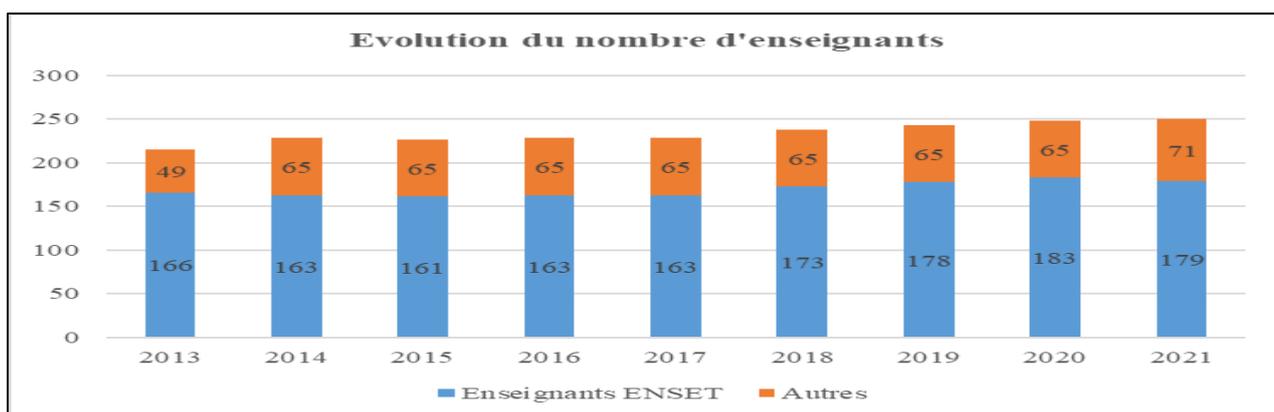
Sur cette période, le nombre de garçons a progressé de 45,0%. Ils représentent 67,1 % des effectifs en moyenne.



Source : DAP

V.3.2.2. Le nombre d'enseignants

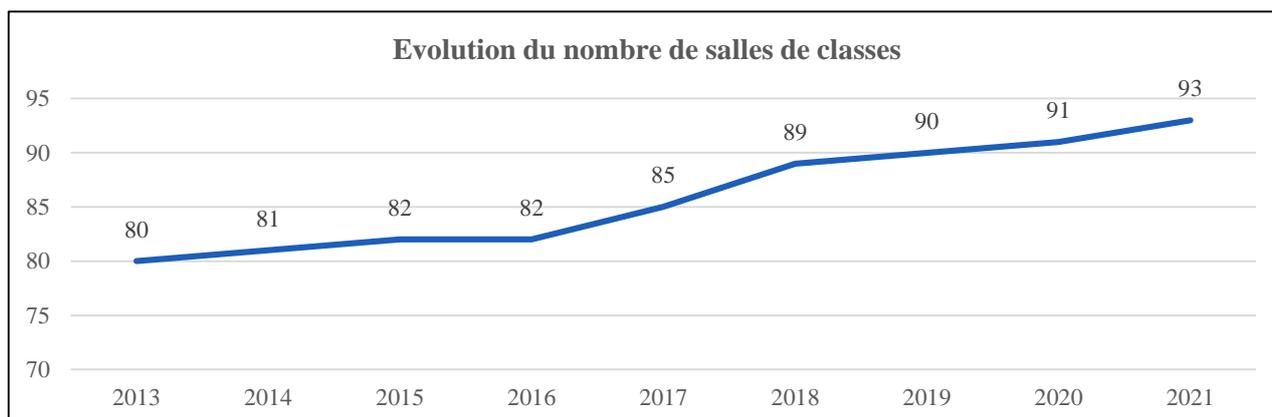
Entre 2013 et 2021, le nombre d'enseignants a augmenté de 16,3% à 250, dont 179 formés à l'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique (ENSET).



Source : DZA

V.3.2.3. Le nombre de salles de classe

Sur la base de notre échantillon, le nombre de salles de classe a progressé de 16,2% passant de 80 en 2013 à 93 en 2021.



Source : DZA

V.3.2.4. Le ratio Elèves/Enseignant

En 2021, le ratio est estimé à 14 élèves par enseignant en moyenne, contre 8 élèves en 2013. L'Ogooué-Maritime et le Haut-Ogooué ont des ratios les plus élevés, soit respectivement 22 et 20 élèves par enseignant.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Haut-Ogooué	10	12	13	14	17	14	14	14	20
Ngounié	4	4	5	7	7	9	7	11	7
Nyanga	2	3	4	4	6	8	6	8	8
Ogooué-Maritime	15	13	13	13	14	15	13	19	22
Woleu-Ntem	6	6	5	7	6	5	5	5	5
Ratio	8	8	9	10	11	12	10	13	14

Source : DZA

V.3.2.5. Le ratio Elèves/Salle de classe

De 2013 à 2021, le nombre d'élèves par salle de classe a augmenté passant de 22 à 34 élèves par classe en moyenne. Il ressort des disparités importantes entre les différentes provinces. Alors que ce ratio est faible dans les provinces du Woleu-Ntem (5 élèves) et de la Nyanga (16 élèves), il traduit des effectifs pléthoriques dans la Ngounié (92 élèves), suivie de l'Ogooué-Maritime (47 élèves).

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Haut-Ogooué	20	21	21	24	24	23	24	25	29
Ngounié	41	47	54	71	75	90	71	113	92
Nyanga	4	6	7	7	12	16	11	15	16
Ogooué-Maritime	32	29	27	29	31	33	28	41	47
Woleu-Ntem	6	6	5	7	6	5	5	5	5
Ratio	22	22	22	25	27	28	25	33	34

Source : DZA

V.4. RESULTATS AUX EXAMENS

V.4.1. Résultats du CEP

Depuis 2013, le concours d'entrée en 6ème a été définitivement supprimé. Le CEP reste le seul examen d'admissibilité en classe de 6ème. Entre 2019 et 2020, le taux de réussite au CEP a progressé d'un point, passant de 80,7% à 81,5%.

Evolution du nombre de salles de classes par secteur

	Inscrits	Présents	Admis		Non admis	
			Effectifs	%	Effectifs	%
2019	43 700	43 193	34 840	80,7	8 353	19,3
2020	43 403	42 213	34 409	81,5	7 804	18,5

Source : DGEC

V.4.2. Résultats du BEPC

Le taux de réussite au BEPC s'est amélioré de 5,0 points, de 53,8% à 58,8%, mais en régression par rapport à la situation en 2012.

Evolution des résultats au BEPC

	Inscrits	Présents	Admis		Non admis	
			Effectifs	%	EFFECTIFS	%
2019	33 362	32 623	17 545	53,8	15 078	46,2
2020	32 895	31 909	18 768	58,8	13 141	41,2

Source : DGEC

V.4.3. Résultats du Baccalauréat

Entre 2019 et 2021, le taux de réussite au baccalauréat toutes séries confondues a enregistré une amélioration, passant de 72,1% à 78,3%. Cette évolution favorable est perçue depuis l'année 2012.

Evolution des résultats au BAC

	SERIES					Taux de réussite
	A1	A2	B	C	D	
	% Admis					
2019	75,4%	81,6%	69,5%	74,1%	65,8%	72,1%
2020	65,2%	80,1%	68,5%	92,6%	76,6%	69,3%
2021	77,0%	86,1%	73,7%	96,5%	89,7%	78,3%

Source : DGEC

Formation Professionnelle



6 / Section : Formation professionnelle

Conformément à l'article 49 de la loi n°21/2011 portant orientation générale de l'Education, de la Formation et de la Recherche, la formation professionnelle doit favoriser l'auto-emploi.

En effet, la formation professionnelle est le processus d'apprentissage qui permet à un individu d'acquérir le savoir et le savoir-faire nécessaire à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle.

Il existe deux cycles de formation professionnelle :

- Un cycle court, dont la durée est de 2 ans, qui reçoit les stagiaires à partir du niveau primaire et est sanctionné par un Certificat de Formation Professionnelle (CFP) ou un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) ;

- et un cycle long, dont la durée est de 3 ans, qui accueille à partir du niveau secondaire et est sanctionné par un Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP).

L'analyse porte sur les centres de Formation Professionnelle d'utilité publique. A ce jour, seules les provinces du Moyen-Ogooué et de la Ngounié ne disposent pas de centres de formation professionnelle.

Centres de Formation Professionnelle Publics et Reconnus d'Utilité Publique

Localités / province	CFPP	CRUP
Libreville / Estuaire	CFPP Basile ONDIMBA CFPP Nkembo	CIADFOR
Franceville / Haut-Ogooué	CFPP Fidel ANDJOUA ONDIMBA	
Tchibanga / Nyanga	CFPP Valentin MIHINDOU MI NZAMBA	
Makokou / Ogooué-Ivindo	CFPP Makokou	
Koulamoutou / Ogooué-Lolo	CFPP Koulamoutou	EPAM
Port-Gentil / Ogooué-Maritime	CFPP Port-Gentil	
Oyem/ Woleu-Ntem	CFPP Oyem	

Source : ANFEP

Chaque centre de formation comprend deux secteurs (le Tertiaire et le Secondaire). Le Centre Professionnel de Nkembo et le CIADFOR n'abritent que le secteur secondaire.

VI.1. LES STRUCTURES

Le nombre de salles de cours et celui des laboratoires est resté inchangé entre 2014 et 2020. La dotation du CFPP de Tchibanga d'un nouvel atelier a fait passer le nombre d'ateliers de 43 en 2015 à 44 depuis 2016.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Salles de cours	68	68	68	68	68	68	68
Ateliers	43	43	44	44	44	44	44
Laboratoires	12	12	12	12	12	12	12

VI.2. LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Sur la période 2014-2020, le nombre d'enseignants permanents a diminué de 7,6%. Cette baisse s'observe uniquement dans le tertiaire (-23,9%). Par contre, le nombre de vacataires a progressé de 17,7%, avec une augmentation dans le secondaire (65,9%) et une baisse dans le tertiaire (-23,0%).

Evolution des salles d'apprentissage

Effectifs	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Var 2020/2014
Permanents	131	131	125	123	138	123	121	-7,6%
Secondaire	85	85	85	85	103	88	86	1,2%
Tertiaire	46	46	40	38	35	35	35	-23,9%
Vacataire	96	87	96	100	102	117	113	17,7%
Secondaire	44	35	44	48	63	77	73	65,9%
Tertiaire	52	52	52	52	39	40	40	-23,0%

Source : ANFEP

VI.3. L'EFFECTIF PAR SPECIALITE

Les filles prédominent dans le Secteur Tertiaire avec des spécialités telles que : Secrétariat Comptable, Comptabilité Gestion, Secrétariat Santé, Adjoint Archiviste etc. En revanche, le secteur secondaire comprend en majorité des hommes dans les spécialités telles que : la plomberie, l'électricité industrielle, la ferronnerie, la maçonnerie moderne, la peinture bâtiment, etc.

Entre 2014 et 2020, le nombre de stagiaires dans le secteur secondaire a progressé de 16,0%, passant de 980 à 1 137 élèves.

L'électricité bâtiment (13,0%), suivie de l'électricité industrielle (13,0%) et de la mécanique-automobile (12,0%) sont les spécialités qui prédominent dans le secondaire.

Evolution des stagiaires dans le secteur secondaire

Spécialités /genre	2014-2016		2016-2018		2018-2020		Var 2020/2016	Poids
	F	G	F	G	F	G		
Arts Graphique	13	3	7	8	9	1	-37,5%	1,2%
Boulangerie Pâtisserie	34	11	61	18	21	15	-20,0%	4,8%
Carrelage	1	24	7	8	2	19	-16,0%	1,8%
Carrosserie Auto-Peinture	0	0	17	4	1	9		0,9%
Charpenterie	4	10	1	5	0	7	-50,0%	0,8%
Chaudronnerie Soudure	38	41	46	55	17	69	8,9%	8,0%
Concierge-Réceptionniste	31	1	28	1	14	9	-28,1%	3,0%
Cordonnerie	0	5	3	3	3	2	0,0%	1,0%
Coupe et Couture	0	0	0	0	5	0		0,0%
Cuisine Classique 2	15	15	21	12	20	2	-26,7%	3,0%
Électricité Automobile	15	2	14	1	3	11	-17,6%	1,0%
Électricité Bâtiment	28	81	43	105	33	145	63,3%	13,0%
Électricité Industrielle	61	59	55	98	32	114	21,7%	13,0%
Électromécanique	33	3	44	3	0	25	-30,6%	3,0%
Ferronnerie	0	0	0	0	3	13		1,0%
Froid et Climatisation	10	3	31	13	7	30	184,6%	3,0%
Infographie	23	10	26	16	22	18	21,2%	4,0%
Maçonnerie Moderne	6	45	1	34	1	45	-9,8%	4,0%
Magasinier des Fournitures Automobiles et Électriques	5	17	44	12	23	12	59,1%	3,0%
Maintenance des Machines d'Imprimerie	0	0	12	13	5	25		2,0%
Maintenance Électronique Informatique	26	10	11	9	7	21	-22,2%	3,0%
Mécanique Automobile	38	64	19	124	19	144	59,8%	12,0%
Menuiserie Ébénisterie	0	0	0	0	1	2		0,0%
Peinture Bâtiment	7	14	9	21	5	17	4,8%	2,0%
Plomberie Sanitaire	17	40	22	67	26	41	17,5%	6,0%
Production Graphique	11	11	8	5	12	5	-22,7%	2,0%
Restaurant Bar 2	10	32	19	7	12	3	-64,3%	3,0%
Technicien de Base de Données	29	2	1	14	10	10	-35,5%	2,0%
Vulcanisation	19	3	1	7	1	9	-54,5%	1,0%
Sous-Total	474	506	551	663	314	823	16,0%	100%
TOTAL GÉNÉRAL	980		1214		1137			

Source : ANFEP

Dans le tertiaire, les formations les plus prisées sont les secrétariats comptabilité (26,2%), santé (13,3%) et bureautique (10,5%).

Evolution des stagiaires dans le secteur tertiaire

Spécialités/Genre	2014-2016		2016-2018		2018-2020		Var 2020/2014	Poids
	F	G	F	G	F	G		
Adjoint Archiviste	41	13	27	4	44	2	-14,8%	6,6%
Adjoint Bibliothécaire	31	15	5	1	16	2	-60,9%	3,5%
Adjoint Documentaliste	21	12	22	2	24	5	-12,1%	4,3%
Caisse vente	48	14	83	4	54	1	-11,3%	10,3%
Comptabilité Gestion	47	8	54	21	58	24	49,1%	10,7%
Secrétaire Bureautique	59	2	71	1	69	6	23,0%	10,5%
Secrétariat Comptabilité	136	46	163	11	157	7	-9,9%	26,2%
Secrétariat de Santé	43	22	136	5	56	2	-10,8%	13,3%
Secrétariat Juridique	32	11	49	4	49	4	23,3%	7,5%
Transit Douane2	43	8	40	22	21	3	-52,9%	6,9%
Sous - total	501	151	650	75	548	56	-7,4%	100,0%
TOTAL GÉNÉRAL	652		725		604			

Source : ANFEP

VI.4. LE BUDGET

Chaque année, l'Etat octroie un budget essentiellement lié au fonctionnement. Sur la période 2014 2020, le budget alloué a très peu évolué passant de 1,2 milliard de FCFA à 1,4 milliard de FCFA.

Evolution du budget de fonctionnement

	2014-2016	2016-2018	2018-2020
Dotation (en FCFA)	1 201 325 625	983 897 101	1 397 377 356
Dépenses (en FCFA)	723 051 038	662 004 313	918 215 848

Source : ANFEP

Monde Rural



La population rurale concerne les personnes vivant dans les villages et les regroupements de villages.

Entre 2013 et 2021, le découpage administratif au Gabon a évolué : un (1) nouveau département, deux (2) nouvelles communes, neuf (9) nouveaux arrondissements, douze (12) cantons et trois-cent-cinquante (350) nouveaux villages ont été enregistrés.

Découpage administratif	Années	
	2013	2021
Provinces	9	9
Départements	47	48
communes	50	52
Arrondissements	26	35
Districts	26	26
Cantons	152	164
Regroupements de villages	911	969
Villages	2393	2743

Sources : DGS, Ministère de l'intérieur

VII.1. LA POPULATION RURALE

Sur la période 2013-2021, en moyenne 12,2% de la population du Gabon vit en milieu rural

Evolution estimée de la population rurale

Années	Population Totale	Rural	% pop rurale
2013	1 811 079	233 433	12,9%
2014	1 863 486	235 162	12,6%
2015	1 916 822	237 077	12,4%
2016	1 971 148	239 199	12,1%
2017	2 026 235	241 509	11,9%
2018	2 082 139	244 014	11,7%
2019	2 121 242	263 988	12,4%
2020	2 176 766	269 283	12,4%
2021	2 253 761	251 008	11,1%

Sources : DGS

VII.2. LA PAUVRETE EN MILIEU RURAL

Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, le Gabon se distingue par ses revenus élevés et ses abondantes ressources naturelles. Cependant, environ un tiers de la population vit en dessous du seuil de pauvreté (EGEP 2017). Dans les zones rurales, plus de la moitié des habitants sont pauvres et leur pauvreté est trois fois plus profonde que celle des urbains pauvres. Environ 59,5% de la population rurale vit dans la pauvreté, contre 29,4 % dans les zones urbaines (21,2% à Libreville et à Port-Gentil et 38,2% dans les autres centres urbains).

VII.3. LES ACTIVITES ECONOMIQUES

Le Gabon dispose d'un environnement favorable aux activités primaires, entre autres, l'agriculture, l'élevage et la pêche.

VII.3.1. L'agriculture

En milieu rural, le secteur agricole repose essentiellement sur une agriculture de subsistance. C'est un secteur qui connaît des difficultés liées principalement au nombre et à la qualité de la main- d'œuvre, aux conflits homme/faune et à la quantification de la production.

VII.3.1.1. Les cultures vivrières

La production des cultures vivrières au Gabon reste faible et surtout insuffisante par rapport à la demande. Cette situation induit une dépendance du pays par rapport aux importations. Néanmoins, entre 2013 et 2021, la production des cultures vivrières a légèrement augmenté de 6,6%. Cette hausse est liée essentiellement à l'accroissement des productions de la banane plantain (+11,8%) et des tubercules de manioc (+2,4%).

Evolution de la production des cultures vivrières

Production (en tonnes)	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Banane plantain	312,3	330	330	340	340	350	349,9	345,7	349,1
Tubercules de manioc	312,8	318,8	305,7	301,4	297,8	311,3	314,6	316,4	320,2
Taro	84,9	85,2	86,1	87,7	88,2	87,3	87,8	87,8	87,6
Maïs	42,5	43,1	43,7	44,3	44,7	45,6	44,9	45,1	45,2
Production Totale	752,4	777,1	765,5	773,4	770,8	794,3	797,2	794,9	802,1

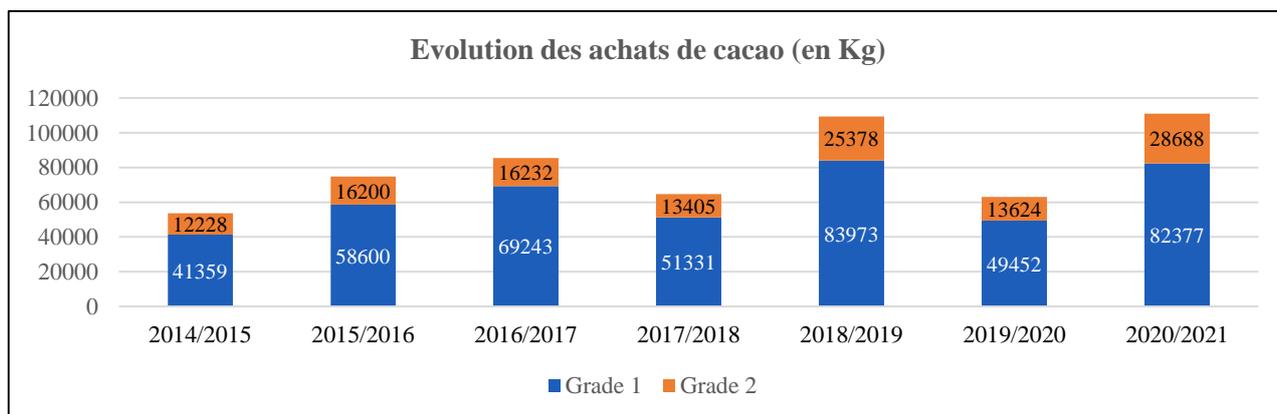
Sources : DGA

VII.3.1.2. Les cultures de rente

Les cultures de rente produites au Gabon sont le café, le cacao, l'hévéa, le palmier à huile, etc. Notre analyse va porter uniquement sur le café et le cacao, deux spéculations en fort déclin, depuis plusieurs décennies.

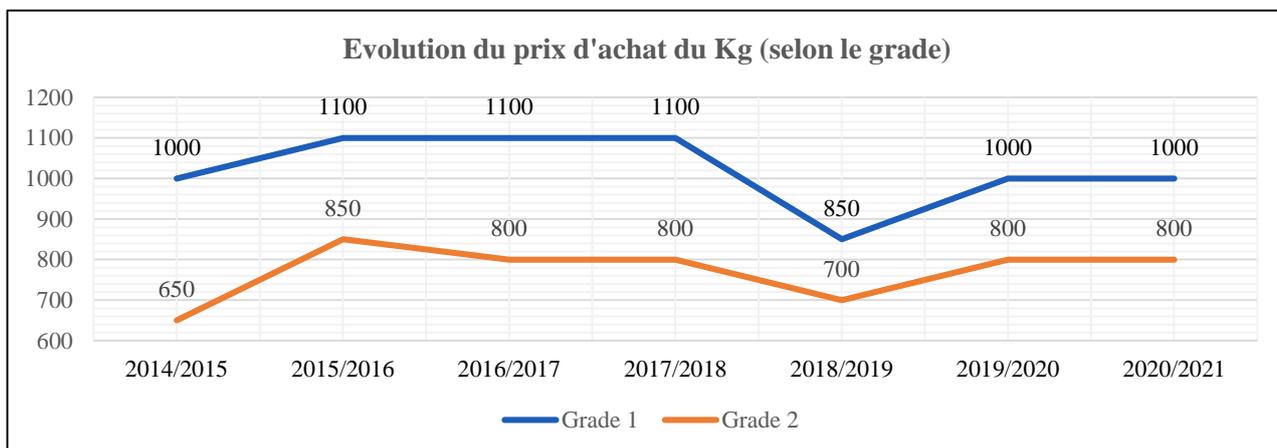
VII.3.1.2.1. Les achats de cacao

Par rapport aux années 80, la production de cacao au Gabon est devenue marginale. Néanmoins, sur la période 2014-2021, les achats de cacao de grade 1 et grade 2 ont augmenté respectivement de 99,1% à 82377kg et 134,6% à 28688 kg. Cette performance est essentiellement tirée par les achats du cacao de grade supérieur.



Sources : CAISTAB

Sur la période 2014 - 2021, le prix du kg de cacao de grade supérieur (G1) est resté stable à 1000 FCFA. En revanche, celui du grade inférieur (G2) est passé de 650 à 800 FCFA.

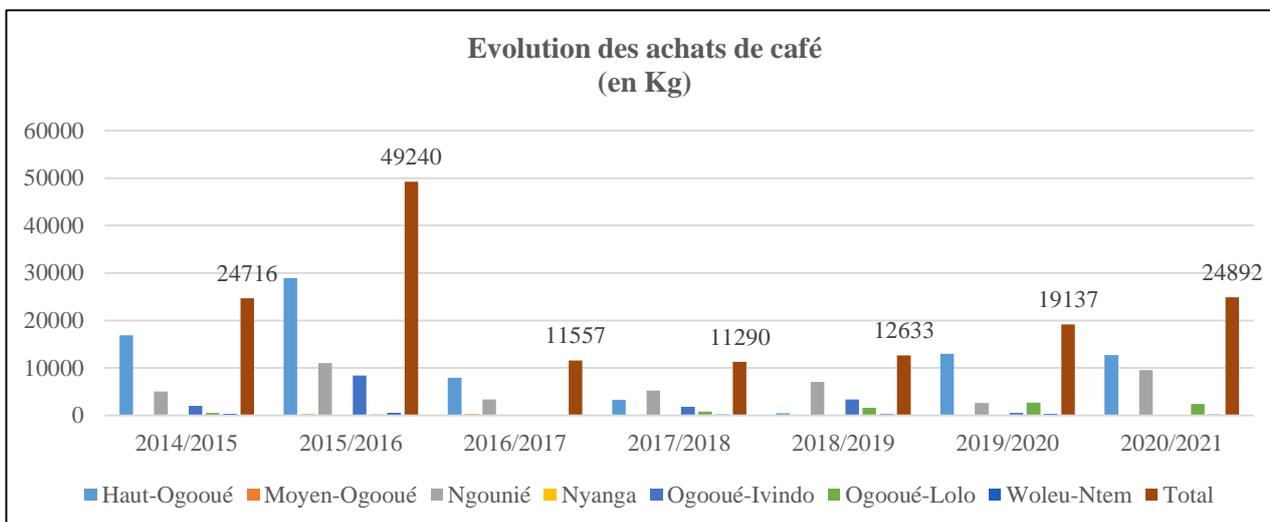


Sources : CAISTAB

⁵La profondeur de la pauvreté renvoie à la distance par rapport au seuil de pauvreté, estimée à 11,3 % au Gabon, indique qu'une grande proportion de la population est assez proche du seuil de pauvreté.

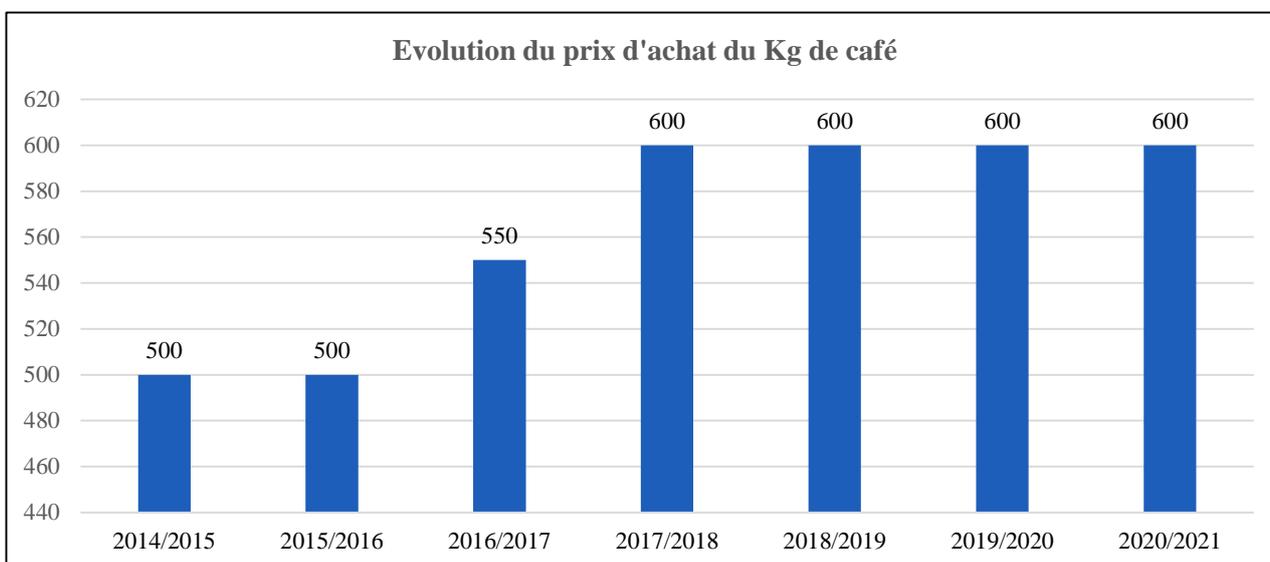
VII.3.1.2.2. Les achats de café

De même, la production du café au Gabon est devenue marginale par rapport aux années 80. Sur les campagnes 2014-2021, la production du café est restée quasiment stable à 24 892 kg malgré un pic enregistré lors de la campagne 2015-2016 (49 240 kg). Ce volume demeure donc très en deçà du potentiel du pays. Les provinces du Haut-Ogooué et de la Ngounié concentrent la plus grande production de café au niveau national.



Sources : CAISTAB

Le prix du kilogramme du café est passé de 500 (2014-2015) à 550 FCFA (2016-2017) pour se chiffrer à 600 FCFA depuis 2017-2018.

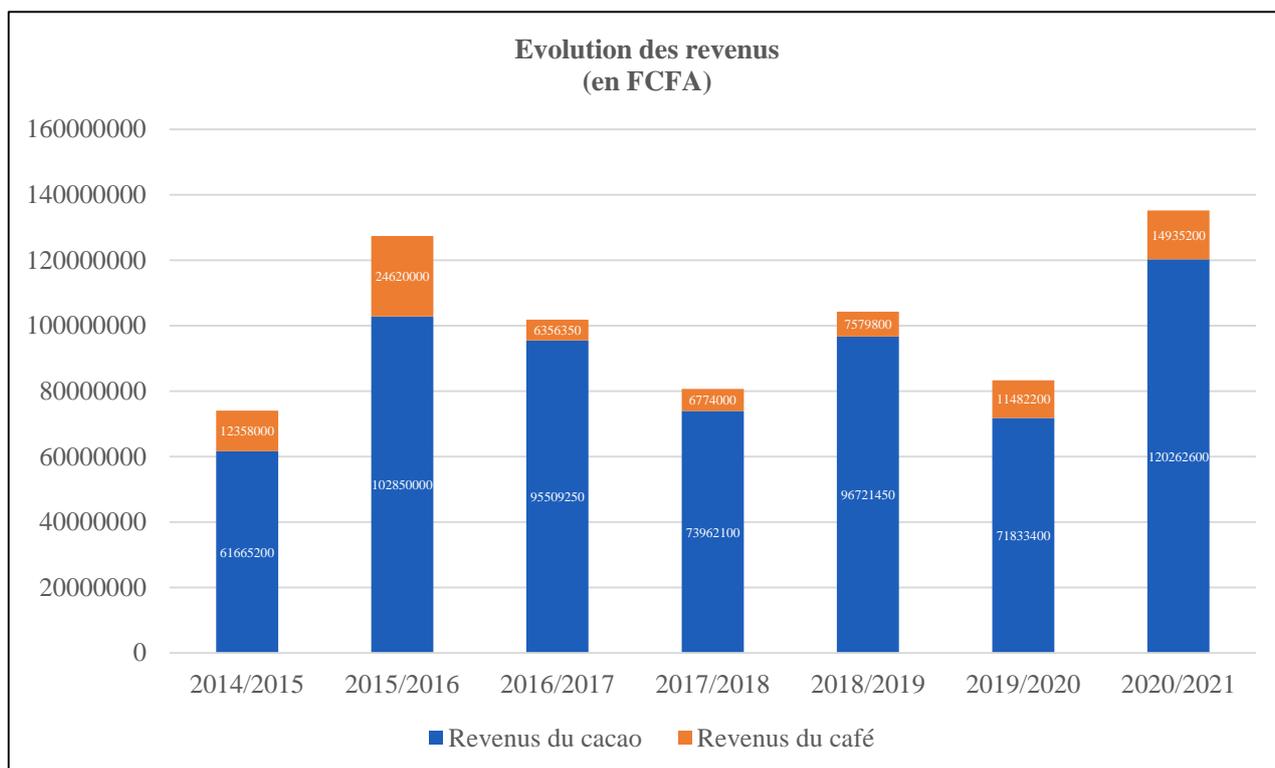


Sources : CAISTAB

VII.3.1.2.3. Les revenus des planteurs

Les revenus issus de la vente du cacao ont augmenté de 95,0% entre 2014-2021. Ces revenus sont liés essentiellement à l'accroissement de la production du grade 1.

Dans le même temps, les revenus de la vente du café ont progressé de 20,9% à 14,9 millions de FCFA. Cette hausse est consécutive au relèvement du prix du kilogramme.



Sources : CAISTAB

VII.3.2. La pêche

Le secteur de la pêche couvre quatre types d'activités à savoir la pêche industrielle, la pêche artisanale maritime, la pêche continentale et la pisciculture. Toutefois, les statistiques de ce secteur ne sont pas exhaustives en raison des difficultés de collecte de données par l'administration de la pêche.

Entre 2015 et 2021, les statistiques disponibles concernent la pêche artisanale maritime et la pêche continentale. Ces données, qui n'intègrent pas celles des provinces de la Ngounié et de l'Ogooué Maritime, montrent que la production de ces deux segments a reculé de 26,4% à 16517,1 tonnes en 2021 contre 22 448,6 tonnes en 2015. Ce repli concerne s'explique du fait notamment des difficultés induites par la transformation des anciennes zones de pêche en aires protégées, des mesures restrictives liées à la pandémie du corona virus et l'augmentation du coût des intrants, notamment le carburant.

Evolution de la production (en tonnes)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Pêche artisanale Maritime	20 498,2	24 301,6	20 076,8	20 191,2	18 741,7	13 828,7	15 855,0
Pêche Continentale	1 950,4	3 978,2	3 418,0	709,1*	183,9*	877,5	662,0
Total	22 448,6	28 279,8	23 494,9	20 900,3	18 925,6	14 706,2	16 517,1

Source : DGP *absence de données de la Ngounié et de l'Ogooué-Maritime

COMITÉ DE RELECTURE

M. Jean Baptiste NGOLO ALLINI
M. Lambert OTO'O NGOUA
Mme Amélie ANGUE MINKO
Mme Julie Sandrine NTSAME
M. Valentin MBA MENGUE
Mme Juliette LOEMBA
M. Patrick LOEMBA
M. Éric IKAPI
Mme Rita NGANDOU ép. BIMBOUNDZA
M. Paul MOUSSAVOU

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Mme Rita NGANDOU épse BIMBOUNDZA, Chef de Service, Responsable Secteur Santé
M. Longin Ike Médéric OBAME, Chef de Service, Co-responsable Secteur Education
Mme Prudence Castella YEBESSE épse. BADIJIMBA, Responsable Secteur Démographie-
Economie
M. Zéphirin EYAGUI, Responsable Secteur Groupes Vulnérables
Mme Léaticia Farelle NGANA MALANDA, Responsable Secteur Education
Mme Sandra MOULEMBA PALASHI, Responsable Secteur Formation Professionnelle
M. Jean-Martin LIBAMA, Responsable Secteur Habitat
M. Kevin-Régis IDIEDIE BAMBEDA, Responsable Secteur Monde rural

M. Albain MOKAMBO
M. Gildas Romaric MATANGOYE
M. Fred MOUYENDI MOUYENDI
M. Guy - Gérard EDZANG